

**THOMAS
PIKETTY**



**CAPITAL
ET
IDÉOLOGIE**

SEUIL

Capital et idéologie

Thomas Piketty

Capital et idéologie

Éditions du Seuil

57, rue Gaston-Tessier, Paris XIX^e

Ce livre est publié dans la collection
« Les livres du nouveau monde »
dirigée par Pierre Rosanvallon

ISBN 978-2-02-133805-8

© Éditions du Seuil, septembre 2019,
à l'exception de la langue anglaise.

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Avertissement au lecteur et remerciements.....	9
Introduction	13

PREMIÈRE PARTIE

LES RÉGIMES INÉGALITAIRES DANS L'HISTOIRE	69
1. Les sociétés ternaires : l'inégalité trifonctionnelle.....	71
2. Les sociétés d'ordres européennes : pouvoir et propriété	89
3. L'invention des sociétés de propriétaires	127
4. Les sociétés de propriétaires : le cas de la France.....	159
5. Les sociétés de propriétaires : trajectoires européennes.....	193

DEUXIÈME PARTIE

LES SOCIÉTÉS ESCLAVAGISTES ET COLONIALES	245
6. Les sociétés esclavagistes : l'inégalité extrême	247
7. Les sociétés coloniales : diversité et domination.....	303
8. Sociétés ternaires et colonialisme : le cas de l'Inde.....	361
9. Sociétés ternaires et colonialisme : trajectoires eurasiatiques	429

TROISIÈME PARTIE

LA GRANDE TRANSFORMATION DU XX^e SIÈCLE	487
10. La crise des sociétés de propriétaires.....	489
11. Les sociétés sociales-démocrates : l'égalité inachevée.....	567
12. Les sociétés communistes et postcommunistes.....	673
13. L'hypercapitalisme : entre modernité et archaïsme	755

QUATRIÈME PARTIE

REPENSER LES DIMENSIONS DU CONFLIT POLITIQUE	835
14. La frontière et la propriété : la construction de l'égalité	837

15. Gauche brahmane : les nouveaux clivages euro-américains	933
16. Social-nativisme : le piège identitaire postcolonial.....	993
17. Éléments pour un socialisme participatif au XXI ^e siècle.....	1111
Conclusion.....	1191
Liste des graphiques et tableaux	1199
Table des matières	1209

AVERTISSEMENT AU LECTEUR ET REMERCIEMENTS

Ce livre est dans une large mesure le prolongement du *Capital au xx^e siècle* (2013), mais il peut être lu indépendamment. De même que mon précédent ouvrage, il est l'aboutissement d'un travail collectif, dans le sens où il n'aurait jamais pu voir le jour sans la participation et le soutien de très nombreux amis et collègues. Je suis évidemment seul responsable des interprétations et analyses développées dans les pages qui vont suivre ; mais je n'aurais jamais pu rassembler seul les sources historiques formant le soubassement de cette recherche.

Je m'appuie notamment sur les données rassemblées dans la *World Inequality Database* (<http://WID.world>). Ce projet repose sur les efforts combinés de plus de 100 chercheurs couvrant désormais plus de 80 pays sur tous les continents. Il propose la plus vaste base de données actuellement disponible sur l'évolution historique des inégalités de revenus et de patrimoines, aussi bien entre pays qu'à l'intérieur des pays. J'ai également rassemblé dans le cadre de ce livre de multiples autres sources et matériaux portant sur des périodes, des pays ou des aspects des inégalités mal couverts dans WID.world, par exemple sur les sociétés préindustrielles ou les sociétés coloniales, ainsi que sur les inégalités d'éducation, de genre, de race, de religion, de statut, de croyances ou d'attitudes politiques et électorales.

Les lecteurs souhaitant obtenir des informations détaillées sur l'ensemble des sources historiques, des références bibliographiques et des méthodes utilisées dans ce livre sont invités à consulter l'annexe technique disponible en ligne (seules les sources et références principales ont pu être citées dans le texte du livre ou dans les notes de bas de page) : <http://piketty.pse.ens.fr/files/AnnexeKIdeologie.pdf>.

Toutes les séries statistiques, graphiques et tableaux présentés dans le livre sont également disponibles en ligne : <http://piketty.pse.ens.fr/ideologie>

Le lecteur intéressé trouvera également dans l'annexe en ligne un grand nombre de graphiques et séries supplémentaires qui n'ont pu être intégrés au livre pour ne pas le surcharger, et auxquelles je me réfère parfois dans les notes de bas de page.

Je suis particulièrement reconnaissant à Facundo Alvaredo, Lucas Chancel, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, avec qui nous coanimons le projet *WID.world* et le Laboratoire sur les inégalités mondiales à l'École d'économie de Paris et à l'université Berkeley (Californie). Ce projet a récemment conduit à la publication du *Rapport sur les inégalités mondiales 2018* (<http://wir2018.wid.world>), que j'utilise abondamment dans ce livre. Je veux aussi remercier les institutions qui ont rendu ce projet possible, et en premier lieu l'École des hautes études en sciences sociales, où j'enseigne depuis 2000, et qui est l'une des rares institutions au monde où toutes les sciences sociales peuvent s'écouter et échanger, ainsi que l'École normale supérieure et tous les autres établissements qui ont uni leurs forces en 2007 pour créer et coanimer l'École d'économie de Paris, une école qui contribuera, je l'espère, au développement en ce début de XXI^e siècle d'une économie politique et historique, multipolaire et pluridisciplinaire.

Je voudrais également remercier pour leur aide précieuse Lydia Assouad, Abhijit Banerjee, Adam Barbe, Charlotte Bartels, Nitin Bharti, Asma Benhenda, Erik Bengtsson, Yonatan Berman, Thomas Blanchet, Cécile Bonneau, Manon Bouju, Jérôme Bourdieu, Antoine Bozio, Cameron Campbell, Guillaume Carré, Guilhem Cassan, Amélie Chelly, Bijia Chen, Denis Cogneau, Léo Czajka, Richard Dewever, Mark Dincecco, Anne-Laure Delatte, Mauricio de Rosa, Esther Duflo, Luis Estevez Bauluz, Ignacio Flores, Juliette Fournier, Bertrand Garbinti, Amory Gethin, Yajna Govind, Jonathan Goupille-Lebret, Julien Grenet, Jean-Yves Grenier, Malka Guillot, Pierre-Cyrille Hautcoeur, Stéphanie Hennette, Simon Henochsberg, Cheuk Ting Hung, Thanasak Jenmana, Francesca Jensenius, Fabian Kosse, Attila Lindner, Noam Maggor, Clara Martinez-Toledano, Ewan McGaughey, Cyril Milhaud, Marc Morgan, Éric Monnet, Mathilde Munoz, Alix Myczkowski, Delphine Nougayrède, Filip Novokmet, Katharina Pistor, Gilles Postel-Vinay, Jean-Laurent Rosenthal, Nina Roussille, Guillaume Sacriste, Aurélie Sotura, Alessandro Stanziani, Blaise Truong-Loï, Antoine Vauchez, Sebastian Veg, Marlous van Waijenburg, Richard von Glahn, Daniel Waldenström, Li Yang, Tom Zawisza, Roxane Zighed ; ainsi que tous mes amis et collègues

du Centre François-Simiani d'histoire économique et sociale et du Centre de recherches historiques de l'EHESS et de l'École d'économie de Paris.

Ce livre a également bénéficié des très nombreux débats et discussions auxquels j'ai eu la chance de participer depuis la publication en 2013 du *Capital au XXI^e siècle*. J'ai passé une bonne partie des années 2014-2016 à voyager autour du monde, à rencontrer des lecteurs, des chercheurs, des contradicteurs, des citoyens animés par la soif de débattre. J'ai participé à des centaines d'échanges autour de mon livre et des questions qu'il pose. Toutes ces rencontres m'ont immensément appris, et m'ont permis d'approfondir ma réflexion sur la dynamique historique des inégalités.

Parmi les multiples limitations de mon précédent ouvrage, deux méritent une mention particulière. D'une part, mon livre de 2013 est beaucoup trop occidental-centré, dans le sens où il accordait une place excessive à l'expérience historique des pays riches (Europe de l'Ouest, Amérique du Nord, Japon). Cela découle en partie des difficultés d'accès à des sources historiques adéquates pour les autres pays et régions du monde, mais n'en impliquait pas moins un rétrécissement considérable de la perspective et de la réflexion. D'autre part, *Le Capital au XXI^e siècle* a tendance à traiter les évolutions politico-idéologiques autour des inégalités et de la redistribution comme une sorte de boîte noire. J'y formule certes quelques hypothèses à leur sujet, par exemple sur les transformations des représentations et attitudes politiques face aux inégalités et à la propriété privée induites au XX^e siècle par les guerres mondiales, les crises économiques et le défi communiste, mais sans véritablement aborder de front la question de l'évolution des idéologies inégalitaires. C'est ce que je tente de faire de façon beaucoup plus explicite dans ce nouvel ouvrage, en replaçant en outre cette question dans une perspective temporelle, spatiale et comparative beaucoup plus vaste.

Grâce au succès du livre de 2013 et au soutien de nombreux citoyens, chercheurs et journalistes, j'ai pu obtenir l'accès à des sources fiscales et historiques que de multiples gouvernements se refusaient jusqu'ici à ouvrir, par exemple au Brésil et en Inde, en Afrique du Sud et en Tunisie, au Liban et en Côte d'Ivoire, en Corée et à Taïwan, en Pologne et en Hongrie, et d'une façon malheureusement plus limitée en Chine et en Russie, ce qui m'a aidé à sortir du cadre strictement occidental et à développer une analyse plus étoffée de la diversité des régimes inégalitaires, des trajectoires et des bifurcations possibles. Surtout, ces années de rencontres, d'échanges et de lectures m'ont donné l'opportunité d'apprendre et de réfléchir davantage

à la dynamique politico-idéologique des inégalités, d'exploiter de nouvelles sources sur les discours et attitudes politiques face aux inégalités, et d'écrire un livre qui est, je crois, plus riche que le précédent, tout en le prolongeant. En voici le résultat : à chacun de se faire son idée.

Enfin, rien ne serait possible sans mes proches. Six années de bonheur se sont écoulées depuis la rédaction et la publication du *Capital au XXI^e siècle*. Mes trois filles chéries sont devenues de jeunes adultes (ou presque : plus que deux ans, Hélène, et tu rejoindras Déborah et Juliette dans le club !). Sans leur amour et leur énergie, la vie ne serait pas la même. Avec Julia, nous n'avons cessé de voyager, d'échanger, de rencontrer, de nous relire, de nous réécrire, de refaire le monde. Elle seule sait tout ce que ce livre lui doit, tout ce que je lui dois. Vivement la suite !

INTRODUCTION

Chaque société humaine doit justifier ses inégalités : il faut leur trouver des raisons, faute de quoi c'est l'ensemble de l'édifice politique et social qui menace de s'effondrer. Chaque époque produit ainsi un ensemble de discours et d'idéologies contradictoires visant à légitimer l'inégalité telle qu'elle existe ou devrait exister, et à décrire les règles économiques, sociales et politiques permettant de structurer l'ensemble. De cette confrontation, qui est à la fois intellectuelle, institutionnelle et politique, émergent généralement un ou plusieurs récits dominants sur lesquels s'appuient les régimes inégalitaires en place.

Dans les sociétés contemporaines, il s'agit notamment du récit propriétaire, entrepreneurial et méritocratique : l'inégalité moderne est juste, car elle découle d'un processus librement choisi où chacun a les mêmes chances d'accéder au marché et à la propriété, et où chacun bénéficie spontanément des accumulations des plus riches, qui sont aussi les plus entreprenants, les plus méritants et les plus utiles. Cela nous situerait aux antipodes de l'inégalité des sociétés anciennes, qui reposait sur des disparités statutaires rigides, arbitraires et souvent despotiques.

Le problème est que ce grand récit propriétaire et méritocratique, qui a connu une première heure de gloire au XIX^e siècle, après l'effondrement des sociétés d'ordres d'Ancien Régime, et une reformulation radicale et à visée mondiale depuis la fin du XX^e siècle, à la suite de la chute du communisme soviétique et du triomphe de l'hypercapitalisme, apparaît de plus en plus fragile. Il conduit à des contradictions dont les formes sont certes très différentes en Europe et aux États-Unis, en Inde et au Brésil, en Chine et en Afrique du Sud, au Venezuela et au Moyen-Orient. Pour autant, ces différentes trajectoires, issues d'histoires spécifiques et en partie connectées,

sont en ce début de XXI^e siècle de plus en plus étroitement liées les unes aux autres. Seule une perspective transnationale peut permettre de mieux comprendre ces fragilités et d'envisager la reconstruction d'un récit alternatif.

De fait, la montée des inégalités socio-économiques s'observe dans presque toutes les régions du monde depuis les années 1980-1990. Dans certains cas, elle a pris des proportions tellement massives qu'il devient de plus en plus difficile de les justifier au nom de l'intérêt général. Il existe en outre un peu partout un gouffre béant entre les proclamations méritocratiques officielles et les réalités auxquelles font face les classes défavorisées en termes d'accès à l'éducation et à la richesse. Le discours méritocratique et entrepreneurial apparaît bien souvent comme une façon commode pour les gagnants du système économique actuel de justifier n'importe quel niveau d'inégalité, sans même avoir à les examiner, et de stigmatiser les perdants pour leur manque de mérite, de vertu et de diligence. Cette culpabilisation des plus pauvres n'existait pas, ou tout du moins pas avec la même ampleur, dans les régimes inégalitaires précédents, qui insistaient davantage sur la complémentarité fonctionnelle entre les différents groupes sociaux.

L'inégalité moderne se caractérise également par un ensemble de pratiques discriminatoires et d'inégalités statutaires et ethno-religieuses dont la violence est mal décrite par le conte de fées méritocratique, et qui nous rapproche des formes les plus brutales des inégalités anciennes dont nous prétendons nous distinguer. On peut citer les discriminations auxquelles font face celles et ceux qui n'ont pas de domicile ou sont issus de certains quartiers et origines. On pense aussi aux migrants qui se noient. Devant ces contradictions, et faute d'un nouvel horizon universaliste et égalitaire crédible permettant de faire face aux défis inégalitaires, migratoires et climatiques à venir, il est à craindre que le repli identitaire et nationaliste fasse de plus en plus souvent figure de grand récit de substitution, comme cela a pu se voir en Europe au cours de la première moitié du XX^e siècle, et comme cela se manifeste de nouveau en ce début de XXI^e siècle dans différentes parties du monde.

C'est la Première Guerre mondiale qui a lancé le mouvement de destruction puis de redéfinition de la très inégalitaire mondialisation commerciale et financière en cours à la « Belle Époque » (1880-1914), époque qui n'est apparue « belle » qu'en comparaison au déchaînement de violence qui a suivi, et qui en vérité l'était surtout pour les propriétaires, et tout particulièrement pour l'homme blanc propriétaire. Si l'on ne transforme pas profondément le système économique actuel pour le rendre moins inégalitaire,

plus équitable et plus durable, aussi bien entre pays qu'à l'intérieur des pays, alors le « populisme » xénophobe et ses possibles succès électoraux à venir pourraient très vite amorcer le mouvement de destruction de la mondialisation hypercapitaliste et digitale des années 1990-2020.

Pour conjurer ce risque, le savoir et l'histoire demeurent nos meilleurs atouts. Chaque société humaine a besoin de justifier ses inégalités, et ces justifications contiennent toujours leur part de vérité et d'exagération, d'imagination et de bassesse, d'idéalisme et d'égoïsme. Un régime inégalitaire, tel qu'il sera défini dans cette enquête, se caractérise par un ensemble de discours et de dispositifs institutionnels visant à justifier et à structurer les inégalités économiques, sociales et politiques d'une société donnée. Chaque régime a ses faiblesses et ne peut survivre qu'en se redéfinissant en permanence, souvent de façon conflictuelle et violente, mais également en s'appuyant sur des expériences et connaissances partagées. Ce livre a pour objet l'histoire et le devenir des régimes inégalitaires. En rassemblant des matériaux historiques portant sur des sociétés très éloignées les unes des autres, et qui le plus souvent s'ignorent ou refusent de se comparer les unes aux autres, j'espère contribuer à une meilleure compréhension des transformations en cours, dans une perspective globale et transnationale.

De cette analyse historique émerge une conclusion importante : c'est le combat pour l'égalité et l'éducation qui a permis le développement économique et le progrès humain, et non pas la sacralisation de la propriété, de la stabilité et de l'inégalité. Le nouveau récit hyperinégalitaire qui s'est imposé depuis les années 1980-1990 est en partie le produit de l'histoire et du désastre communiste. Mais il est également le fruit de l'ignorance et de la division des savoirs, et il a largement contribué à nourrir le fatalisme et les dérives identitaires actuelles. En reprenant le fil de l'histoire, dans une perspective pluridisciplinaire, il est possible d'aboutir à un récit plus équilibré, et de dresser les contours d'un nouveau socialisme participatif pour le XXI^e siècle ; c'est-à-dire un nouvel horizon égalitaire à visée universelle, une nouvelle idéologie de l'égalité, de la propriété sociale, de l'éducation et du partage des savoirs et des pouvoirs, plus optimiste en la nature humaine, et aussi plus précise et convaincante que les récits précédents, car mieux ancrée dans les leçons de l'histoire globale. Il appartient bien sûr à chacun d'en juger, et de s'emparer de ces quelques leçons fragiles et provisoires pour les transformer et les mener plus loin.

Avant de décrire l'organisation de ce livre et les différentes étapes de mon exposé historique, de l'étude des sociétés ternaires et esclavagistes anciennes

à celle des sociétés postcoloniales et hypercapitalistes modernes, je vais commencer par exposer les principales sources sur lesquelles je m'appuie, et la façon dont ce travail s'articule avec mon ouvrage précédent, *Le Capital au XXI^e siècle*. Mais il me faut d'abord dire quelques mots sur la notion d'idéologie utilisée dans cette enquête.

Qu'est-ce qu'une idéologie ?

Je vais tenter dans le cadre de ce livre d'utiliser la notion d'idéologie d'une façon positive et constructive, c'est-à-dire comme un ensemble d'idées et de discours *a priori* plausibles visant à décrire comment devrait se structurer la société. L'idéologie sera envisagée dans ses dimensions à la fois sociales, économiques et politiques. Une idéologie est une tentative plus ou moins cohérente d'apporter des réponses à un ensemble de questions extrêmement vastes portant sur l'organisation souhaitable ou idéale de la société. Compte tenu de la complexité des questions posées, il va de soi qu'aucune idéologie ne pourra jamais emporter l'adhésion pleine et entière de tous : le conflit et le désaccord idéologique sont inhérents à l'idéologie elle-même. Pourtant, chaque société n'a d'autre choix que de tenter de répondre à ces questions, souvent sur la base de sa propre expérience historique, et parfois aussi en s'appuyant sur celles des autres. Dans une large mesure, chaque individu se sent également tenu d'avoir une opinion, aussi imprécise et insatisfaisante soit-elle, sur ces questions fondamentales et existentielles.

Il s'agit notamment de la question du régime politique, c'est-à-dire de l'ensemble des règles décrivant les contours de la communauté et de son territoire, les mécanismes permettant de prendre des décisions collectives en son sein, et les droits politiques de ses membres. Cela comprend les différentes formes de la participation politique, le rôle des citoyens et des étrangers, des présidents et des assemblées, des ministres et des rois, des partis et des élections, des empires et des colonies.

Il s'agit également de la question du régime de propriété, c'est-à-dire de l'ensemble des règles décrivant les différentes formes de possessions possibles, ainsi que les procédures légales et pratiques définissant et encadrant les relations de propriété entre les groupes sociaux concernés. Cela inclut le rôle de la propriété privée et publique, immobilière et financière, terrienne et minérale, esclavagiste et servile, intellectuelle et immatérielle, et la régulation des relations entre propriétaires et locataires, nobles et paysans, maîtres et esclaves, actionnaires et salariés.

Chaque société, chaque régime inégalitaire, se caractérise par un ensemble de réponses plus ou moins cohérentes et durables apportées à la question du régime politique et à celle du régime de propriété. Ces deux séries de réponses et de discours sont souvent étroitement liées l'une à l'autre, car dans une large mesure elles découlent toutes deux d'une théorie de l'inégalité sociale et des disparités entre les différents groupes sociaux en présence (réelles ou supposées, légitimes ou condamnables). Elles impliquent généralement divers autres dispositifs intellectuels et institutionnels, en particulier un régime éducatif (c'est-à-dire les règles et institutions organisant les transmissions spirituelles et cognitives : familles et Églises, pères et mères, écoles et universités) et un régime fiscal (c'est-à-dire les dispositifs permettant d'apporter des ressources adéquates aux États et régions, communes et empires, ainsi qu'à des organisations sociales, religieuses et collectives de diverses natures). Pour autant, les réponses apportées à ces différentes dimensions de questionnements peuvent varier considérablement. On peut être en accord sur la question du régime politique et non sur celle du régime de propriété, ou sur tel aspect des questions fiscales ou éducatives et pas sur d'autres. Le conflit idéologique est presque toujours multidimensionnel, même s'il arrive qu'un axe prenne une importance primordiale, au moins pour un temps, ce qui peut donner l'illusion d'un consensus majoritaire, et peut parfois permettre de vastes mobilisations collectives et des transformations historiques de grande ampleur.

La frontière et la propriété

Pour simplifier, on peut dire que chaque régime inégalitaire, chaque idéologie inégalitaire, repose sur une théorie de la frontière et une théorie de la propriété.

Il faut d'une part répondre à la question de la frontière. Il faut expliquer qui fait partie de la communauté humaine et politique à laquelle on se rattache et qui n'en fait pas partie, sur quel territoire et suivant quelles institutions elle doit se gouverner, et comment organiser ses relations avec les autres communautés, au sein de la vaste communauté humaine universelle (qui suivant les idéologies peut être plus ou moins reconnue comme telle). Il s'agit dans une large mesure de la question du régime politique, mais elle implique aussi de répondre immédiatement à des questions portant sur l'inégalité sociale, en particulier celle séparant les citoyens des étrangers.

Il faut d'autre part répondre à la question de la propriété : peut-on posséder les autres individus, les terres agricoles, les immeubles, les entreprises, les ressources naturelles, les connaissances, les actifs financiers, la dette publique, et suivant quelles modalités pratiques et quel système légal et juridictionnel doit-on organiser les rapports entre propriétaires et non-propriétaires et la perpétuation de ces relations ? Cette question du régime de propriété, avec celles du régime éducatif et du régime fiscal, a un impact structurant sur les inégalités sociales et leur évolution.

Dans la plupart des sociétés anciennes, la question du régime politique et celle du régime de propriété, autrement dit la question du pouvoir sur les individus et celle du pouvoir sur les choses (c'est-à-dire les objets de détention, qui sont parfois des personnes dans le cas de l'esclavage, et qui en tout état de cause ont un impact déterminant sur les relations de pouvoir entre les personnes) sont liées de façon directe et immédiate. C'est le cas évidemment dans les sociétés esclavagistes, où les deux questions se confondent pour une large part : certains individus en possèdent d'autres, dont ils sont à la fois les gouvernants et les propriétaires.

Il en va de même, mais de façon plus subtile, dans les sociétés ternaires ou « trifonctionnelles » (c'est-à-dire séparées en trois classes fonctionnelles : une classe cléricale et religieuse, une classe noble et guerrière, une classe roturière et laborieuse). Dans cette forme historique, observée dans la plupart des civilisations prémodernes, les deux classes dominantes sont inséparablement des classes dirigeantes dotées de pouvoirs régaliens (sécurité, justice) et des classes possédantes. Pendant des siècles, le *landlord* fut ainsi le seigneur des personnes vivant et travaillant sur la terre autant que le seigneur de la terre elle-même.

Les sociétés de propriétaires, qui fleurissent notamment en Europe au XIX^e siècle, tentent au contraire de séparer strictement la question du droit de propriété (réputé universel et ouvert à tous) et celle du pouvoir régalien (désormais monopole de l'État centralisé). Le régime politique et le régime de propriété n'en restent pas moins étroitement liés, d'une part car les droits politiques furent longtemps réservés aux propriétaires, dans le cadre des régimes politiques dits censitaires, et d'autre part et plus généralement car de multiples règles constitutionnelles continuèrent (et continuent toujours) de limiter drastiquement toute possibilité pour une majorité politique de redéfinir le régime de propriété dans un cadre légal et apaisé.

Nous verrons que la question du régime politique et celle du régime de propriété n'ont en réalité jamais cessé d'être inextricablement liées,

des sociétés ternaires et esclavagistes anciennes aux sociétés postcoloniales et hypercapitalistes modernes, en passant bien sûr par les sociétés de propriétaires et les sociétés communistes et sociales-démocrates, qui se développèrent en réaction aux crises inégalitaires et identitaires provoquées par les sociétés propriétaires.

C'est pourquoi je propose d'analyser ces transformations historiques en utilisant la notion de « régime inégalitaire », qui englobe celles de régime politique et de régime de propriété (ou encore de régime éducatif et de régime fiscal) et permet de mieux en percevoir la cohérence. Pour illustrer les liens structurants et persistants entre régime politique et régime de propriété, toujours présents dans le monde actuel, on peut également citer l'absence de tout mécanisme démocratique permettant à une majorité de citoyens de l'Union européenne (et *a fortiori* à une majorité de citoyens du monde) d'adopter le moindre impôt ou le moindre projet de redistribution et de développement en commun, compte tenu du droit de veto fiscal de chaque pays, aussi minoritaire sa population soit-elle, et quels que soient les bénéfices qu'elle tire par ailleurs de son intégration commerciale et financière à l'ensemble.

Plus généralement, le fait central est que l'inégalité contemporaine est fortement et puissamment structurée par le système de frontières, de nationalités et de droits sociaux et politiques qui lui est associé. Ceci contribue d'ailleurs à engendrer en ce début de XXI^e siècle des conflits idéologiques violemment multidimensionnels sur les questions inégalitaires, migratoires et identitaires, ce qui complique considérablement la constitution de coalitions majoritaires permettant de faire face à la montée des inégalités. Concrètement, les clivages ethno-religieux et nationaux empêchent souvent les classes populaires issues de différentes origines et de différents pays de se rassembler dans une même coalition politique, ce qui peut faire le jeu des plus riches et de la dérive inégalitaire, faute d'une idéologie et d'une plate-forme programmatique suffisamment persuasives pour convaincre les groupes sociaux défavorisés que ce qui les unit est plus important que ce qui les divise. Ces questions seront examinées en temps utile. Je veux simplement insister ici sur le fait que le lien étroit entre régime politique et régime de propriété correspond à une réalité ancienne, structurelle et durable, qui ne peut être correctement analysée qu'au terme d'une vaste remise en perspective historique et transnationale.

Prendre l'idéologie au sérieux

L'inégalité n'est pas économique ou technologique : elle est idéologique et politique. Telle est sans doute la conclusion la plus évidente de l'enquête historique présentée dans ce livre. Autrement dit, le marché et la concurrence, le profit et le salaire, le capital et la dette, les travailleurs qualifiés et non qualifiés, les nationaux et les étrangers, les paradis fiscaux et la compétitivité, n'existent pas en tant que tels. Ce sont des constructions sociales et historiques qui dépendent entièrement du système légal, fiscal, éducatif et politique que l'on choisit de mettre en place et des catégories que l'on se donne. Ces choix renvoient avant tout aux représentations que chaque société se fait de la justice sociale et de l'économie juste, et des rapports de force politico-idéologiques entre les différents groupes et discours en présence. Le point important est que ces rapports de force ne sont pas seulement matériels : ils sont aussi et surtout intellectuels et idéologiques. Autrement dit, les idées et les idéologies comptent dans l'histoire. Elles permettent en permanence d'imaginer et de structurer des mondes nouveaux et des sociétés différentes. De multiples trajectoires sont toujours possibles.

Cette approche se distingue des nombreux discours conservateurs visant à expliquer qu'il existe des fondements « naturels » aux inégalités. De façon peu surprenante, les élites des différentes sociétés, à toutes les époques et sous toutes les latitudes, ont souvent tendance à « naturaliser » les inégalités, c'est-à-dire à tenter de leur donner des fondements naturels et objectifs, à expliquer que les disparités sociales en place sont (comme il se doit) dans l'intérêt des plus pauvres et de la société dans son ensemble, et qu'en tout état de cause leur structure présente est la seule envisageable, et ne saurait être substantiellement modifiée sans causer d'immenses malheurs. L'expérience historique démontre le contraire : les inégalités varient fortement dans le temps et dans l'espace, dans leur ampleur comme dans leur structure, et dans des conditions et avec une rapidité que les contemporains auraient souvent peiné à anticiper quelques décennies plus tôt. Il en a parfois résulté des malheurs. Mais dans leur ensemble les diverses ruptures et processus révolutionnaires et politiques qui ont permis de réduire et de transformer les inégalités du passé ont été un immense succès, et sont à l'origine de nos institutions les plus précieuses, celles précisément qui ont permis que l'idée de progrès humain devienne une réalité (le suffrage

universel, l'école gratuite et obligatoire, l'assurance-maladie universelle, l'impôt progressif). Il est très probable qu'il en aille de même à l'avenir. Les inégalités actuelles et les institutions présentes ne sont pas les seules possibles, quoique puissent en penser les conservateurs, et elles seront appelées elles aussi à se transformer et se réinventer en permanence.

Mais cette approche centrée sur les idéologies, les institutions et la diversité des trajectoires possibles se différencie également de certaines doctrines parfois qualifiées de « marxistes », selon lesquelles l'état des forces économiques et des rapports de production déterminerait presque mécaniquement la « superstructure » idéologique d'une société. J'insiste au contraire sur le fait qu'il existe une véritable autonomie de la sphère des idées, c'est-à-dire de la sphère idéologico-politique. Pour un même état de développement de l'économie et des forces productives (dans la mesure où ces mots ont un sens, ce qui n'est pas certain), il existe toujours une multiplicité de régimes idéologiques, politiques et inégalitaires possibles. Par exemple, la théorie du passage mécanique du « féodalisme » au « capitalisme » à la suite de la révolution industrielle ne permet pas de rendre compte de la complexité et de la diversité des trajectoires historiques et politico-idéologiques observées dans les différents pays et régions du monde, en particulier entre régions colonisatrices et colonisées, comme d'ailleurs au sein de chaque ensemble, et surtout ne permet pas de tirer les leçons les plus utiles pour les étapes suivantes. En reprenant le fil de cette histoire, on constate qu'il a toujours existé et qu'il existera toujours des alternatives. À tous les niveaux de développement, il existe de multiples façons de structurer un système économique, social et politique, de définir les relations de propriété, d'organiser un régime fiscal ou éducatif, de traiter un problème de dette publique ou privée, de réguler les relations entre les différentes communautés humaines, et ainsi de suite. Il existe toujours plusieurs voies possibles permettant d'organiser une société et les rapports de pouvoir et de propriété en son sein, et ces différences ne portent pas que sur des détails, tant s'en faut. En particulier, il existe plusieurs façons d'organiser les rapports de propriété au XXI^e siècle, et certaines peuvent constituer un dépassement du capitalisme bien plus réel que la voie consistant à promettre sa destruction sans se soucier de ce qui suivra.

L'étude des différentes trajectoires historiques et des multiples bifurcations inachevées du passé est le meilleur antidote tout à la fois au conservatisme élitiste et à l'attentisme révolutionnaire du grand soir. Un tel attentisme dispense souvent de réfléchir au régime institutionnel et politique réellement

émancipateur à appliquer au lendemain du grand soir, et conduit généralement à s'en remettre à un pouvoir étatique tout à la fois hypertrophié et indéfini, ce qui peut s'avérer tout aussi dangereux que la sacralisation propriétaire à laquelle on prétend s'opposer. Cette attitude a causé au ^{xx}^e siècle des dégâts humains et politiques considérables, dont nous n'avons pas fini de payer le prix. Le fait que le postcommunisme (dans sa variante russe comme dans sa version chinoise, ainsi, dans une certaine mesure, que dans sa variante est-européenne, en dépit de tout ce qui différencie ces trois trajectoires) est devenu en ce début de ^{xxi}^e siècle le meilleur allié de l'hypercapitalisme est la conséquence directe des désastres communistes staliniens et maoïstes, et de l'abandon de toute ambition égalitaire et internationaliste qui en a découlé. Le désastre communiste a même réussi à faire passer au second plan les dégâts causés par les idéologies esclavagistes, colonialistes et raciales, ainsi que les liens profonds qui les rattachent à l'idéologie propriétaire et hypercapitaliste, ce qui n'est pas un mince exploit.

Dans la mesure du possible, je vais tenter dans ce livre de prendre les idéologies au sérieux. Je voudrais en particulier donner une chance à chaque idéologie du passé, en particulier aux idéologies propriétaires, sociales-démocrates et communistes, mais aussi aux idéologies trifonctionnelles, esclavagistes ou colonialistes, en les restituant dans leur cohérence propre. Je pars du principe que chaque idéologie, aussi extrême et excessive puisse-t-elle sembler dans sa défense d'un certain type d'inégalité ou d'égalité, exprime à sa façon une certaine vision de la société juste et de la justice sociale. Cette vision a toujours un fond de plausibilité, de sincérité et de cohérence, dont il est possible d'extraire des leçons utiles pour la suite, à la condition toutefois d'étudier ces développements politico-idéologiques non pas de façon abstraite, anhistorique et a-institutionnel, mais bien au contraire tels qu'ils se sont incarnés dans des sociétés singulières, des périodes historiques et des institutions spécifiques, caractérisées notamment par des formes particulières de propriété et de régime fiscal et éducatif. Ces formes doivent être pensées rigoureusement, sans craindre d'étudier précisément leurs règles et leurs conditions de fonctionnement (systèmes légaux, barèmes fiscaux, ressources éducatives, etc.), sans lesquelles les institutions comme les idéologies ne sont que des coquilles vides, inaptes à transformer réellement la société et à susciter une adhésion durable.

Ce faisant, je n'ignore pas qu'il existe également un usage péjoratif de la notion d'idéologie, et que cet usage est parfois justifié. Est souvent qualifiée d'idéologique une vision caractérisée par le dogmatisme et le manque

de souci pour les faits. Le problème est que ceux qui se revendiquent du pragmatisme absolu sont souvent les plus « idéologiques » de tous (au sens péjoratif) : leur posture prétendument postidéologique dissimule mal leur manque d'intérêt pour les faits, l'ampleur de leur ignorance historique, la lourdeur de leurs présupposés et de leur égoïsme de classe. En l'occurrence, ce livre sera très « factuel ». Je vais présenter de nombreuses évolutions historiques concernant la structure des inégalités et leur transformation dans différentes sociétés, d'une part car il s'agit de ma spécialité initiale en tant que chercheur, et d'autre part parce que je suis convaincu que l'examen serein des sources disponibles sur ces questions permet de faire progresser notre réflexion collective. Cela permet notamment de mettre en comparaison des sociétés très différentes les unes des autres, et qui souvent refusent de se comparer les unes aux autres, car elles sont convaincues (généralement à tort) de leur « exceptionnalisme » et du caractère unique et incomparable de leur trajectoire.

En même temps, je suis bien placé pour savoir que les sources disponibles ne seront jamais suffisantes pour trancher tous les différends. Jamais l'examen des « faits » ne permettra de résoudre définitivement la question du régime politique idéal ou du régime de propriété idéal ou du régime éducatif ou fiscal idéal. D'abord parce que les « faits » sont largement tributaires des dispositifs institutionnels (recensements, enquêtes, impôts, etc.) et des catégories sociales, fiscales ou juridiques forgées par les différentes sociétés pour se décrire, se mesurer et se transformer elles-mêmes. Autrement dit, les « faits » sont eux-mêmes des constructions, et ils ne peuvent être correctement appréhendés que dans le contexte de ces interactions complexes, croisées et intéressées entre l'appareil d'observation et la société étudiée. Cela n'implique évidemment pas qu'on ne puisse rien apprendre d'utile de ces constructions cognitives, mais bien plutôt que toute tentative d'apprentissage doit prendre en compte cette complexité et cette réflexivité.

Ensuite parce que les questions étudiées – la nature de l'organisation sociale, économique et politique idéale – sont beaucoup trop complexes pour qu'une conclusion unique puisse un jour émerger d'un simple examen « objectif » des « faits », qui ne seront jamais que le reflet des expériences limitées issues du passé, et des délibérations incomplètes auxquelles nous aurons pu participer. Enfin car il est tout à fait possible que le régime « idéal » (quel que soit le sens que l'on choisisse de donner à ce terme) ne soit pas unique et dépende d'un certain nombre de caractéristiques de la société étudiée.

Apprentissage collectif et sciences sociales

Pour autant, je n'ai pas l'intention de pratiquer un relativisme idéologique généralisé. Il est trop facile pour le chercheur en sciences sociales de se tenir à égale distance des différentes croyances et de ne pas se prononcer. Ce livre prendra position, en particulier dans la dernière partie, mais je tenterai de le faire en explicitant autant que possible le cheminement suivi et les raisons qui me conduisent à ces positions.

Le plus souvent, l'idéologie des sociétés évolue avant tout en fonction de leur propre expérience historique. Par exemple, la Révolution française naît pour partie du sentiment d'injustice et des frustrations suscitées par l'Ancien Régime. Par les ruptures qu'elle entraîne et les transformations qu'elle entreprend, la Révolution contribue à son tour à transformer durablement les perceptions du régime inégalitaire idéal, en fonction des succès et des échecs que les différents groupes sociaux prêtent aux expérimentations révolutionnaires, aussi bien sur le plan de l'organisation politique que sur celui du régime de propriété ou du système social, fiscal ou éducatif. Ces apprentissages conditionnent les ruptures politiques futures, et ainsi de suite. Chaque trajectoire politico-idéologique nationale peut se voir comme un gigantesque processus d'apprentissage collectif et d'expérimentation historique. Ce processus est inévitablement conflictuel, car les différents groupes sociaux et politiques, outre qu'ils n'ont pas toujours les mêmes intérêts et aspirations, n'ont pas la même mémoire et la même interprétation des événements et du sens à leur donner pour la suite. Mais ces apprentissages comportent également souvent des éléments de consensus national, au moins pour un temps.

Ces processus d'apprentissage collectif ont leur part de rationalité, mais ils ont également leurs limites. En particulier, ils ont tendance à avoir la mémoire courte (on oublie souvent les expériences de son propre pays au bout de quelques décennies, ou bien on n'en retient que quelques bribes, rarement choisies au hasard), et surtout ils sont le plus souvent étroitement nationalistes. Ne noircissons pas le trait : chaque société tire parfois quelques leçons des expériences des autres pays, par la connaissance qu'elles en ont, et aussi bien sûr au travers des rencontres plus ou moins violentes entre les différentes sociétés (guerres, colonisations, occupations, traités plus ou moins inégaux, ce qui n'est pas toujours le mode d'apprentissage le plus serein ni le plus prometteur). Mais, pour l'essentiel, les différentes visions

du régime politique idéal, du régime de propriété souhaitable ou du système légal, fiscal ou éducatif juste se forment à partir des expériences nationales en la matière, et ignorent presque complètement les expériences des autres pays, surtout lorsqu'ils sont perçus comme éloignés et relevant d'essences civilisationnelles, religieuses ou morales distinctes, ou bien lorsque les rencontres se sont passées de façon violente (ce qui peut renforcer le sentiment d'étrangeté radicale). Plus généralement, ces apprentissages se fondent souvent sur des représentations relativement grossières et imprécises des dispositifs institutionnels réellement expérimentés dans les différentes sociétés (y compris d'ailleurs au niveau national ou entre pays vivant en bon voisinage), aussi bien dans le domaine politique que sur les questions légales, fiscales et éducatives, ce qui limite considérablement l'utilité des enseignements qu'il est possible d'en tirer pour la suite.

Bien évidemment, ces limitations ne sont pas données de toute éternité. Elles évoluent en fonction de multiples processus de diffusion et de mobilisation des connaissances et des expériences : écoles et livres, migrations et intermariages, partis et syndicats, mobilités et rencontres, journaux et médias, et ainsi de suite. C'est ici que les recherches en sciences sociales peuvent jouer leur rôle. En confrontant minutieusement les expériences historiques issues de pays et d'aires culturelles et civilisationnelles différents, en exploitant de façon aussi systématique que possible les sources disponibles, en étudiant l'évolution de la structure des inégalités et des régimes politico-idéologiques dans les différentes sociétés, je suis convaincu qu'il est possible de contribuer à une meilleure compréhension des transformations en cours. Surtout, une telle approche comparative, historique et transnationale permet de se forger une idée plus précise de ce à quoi pourrait ressembler une meilleure organisation politique, économique et sociale pour les différentes sociétés du monde au XXI^e siècle, et surtout pour la société mondiale, qui est la communauté politique humaine à laquelle nous appartenons tous. Pour autant, je ne prétends évidemment pas que les conclusions que je présenterai au fil du livre soient les seules possibles. Elles me semblent être celles qui découlent le plus logiquement des expériences historiques disponibles et des matériaux que je vais présenter, et je tenterai d'explicitier aussi précisément que possible les épisodes et les comparaisons qui me paraissent les plus décisives pour justifier telle ou telle conclusion (sans chercher à dissimuler l'ampleur des incertitudes qui demeurent). Mais il va de soi que ces conclusions sont tributaires de connaissances et de raisonnements eux-mêmes fort limités. Ce livre n'est

qu'une minuscule étape dans un vaste processus d'apprentissage collectif, et je suis infiniment curieux et impatient de connaître les étapes suivantes de cette aventure humaine.

Je veux aussi ajouter, à l'intention de ceux qui se lamentent de la montée des inégalités et des dérives identitaires, et aussi de ceux qui craignent que je me lamente à mon tour, que ce livre n'est en aucune façon un livre de lamentations. Je suis plutôt d'un naturel optimiste, et mon premier objectif est de contribuer à trouver des solutions aux problèmes qui se posent. Plutôt que de voir toujours le verre à moitié vide, il n'est pas interdit de s'émerveiller face à l'étonnante capacité des sociétés humaines à imaginer des institutions et des coopérations nouvelles, à faire tenir ensemble des millions (parfois des centaines de millions, voire des milliards) de personnes qui ne se sont jamais rencontrées et ne se rencontreront jamais, et qui pourraient s'ignorer ou se détruire au lieu de se soumettre à des règles pacifiques, alors même que l'on sait si peu de choses sur la nature du régime idéal, et donc des règles auxquelles il est justifié de se soumettre. Pour autant, cette imagination institutionnelle a ses limites et doit faire l'objet d'une analyse raisonnée. Dire que l'inégalité est idéologique et politique, et non pas économique ou technologique, ne signifie pas que l'on puisse faire disparaître l'inégalité comme par enchantement. Cela veut dire, plus modestement, qu'il faut prendre au sérieux la diversité idéologico-institutionnelle des sociétés humaines, et se méfier de tous les discours visant à naturaliser les inégalités et à nier l'existence d'alternatives. Cela signifie également qu'il faut étudier de près les dispositifs institutionnels et les détails des règles légales, fiscales ou éducatives mises en place dans les différents pays, car ce sont ces détails décisifs qui en réalité font que la coopération fonctionne et que l'égalité progresse (ou pas), au-delà de la bonne volonté des uns et des autres, qui doit toujours être présumée, mais qui n'est jamais suffisante, tant qu'elle ne s'incarne pas dans des dispositifs cognitifs et institutionnels solides. Si je parviens à communiquer un peu de cet émerveillement raisonné au lecteur, et à le convaincre que les connaissances historiques et économiques sont trop importantes pour être abandonnées à d'autres, alors mon objectif aura été pleinement atteint.

Les sources utilisées dans ce livre : inégalités et idéologies

Ce livre s'appuie sur deux grands types de sources historiques : d'une part des sources permettant de mesurer l'évolution des inégalités, dans

une perspective historique, comparative et multidimensionnelle (inégalités de revenus, salaire, patrimoine, éducation, genre, âge, profession, origine, religion, race, statut, etc.) ; et d'autre part des sources permettant d'étudier les transformations des idéologies, des croyances politiques et des représentations des inégalités et des institutions économiques, sociales et politiques qui les structurent.

Pour ce qui concerne les inégalités, je vais notamment m'appuyer sur les données rassemblées dans le cadre de la *World Inequality Database* (WID.world). Ce projet repose sur les efforts combinés de plus de 100 chercheurs couvrant désormais plus de 80 pays sur tous les continents. Il rassemble la plus vaste base de données actuellement disponible sur l'évolution historique des inégalités de revenus et de patrimoines, aussi bien entre pays qu'à l'intérieur des pays. Le projet WID.world est issu de travaux historiques lancés avec Anthony Atkinson et Emmanuel Saez au début des années 2000, et qui visaient eux-mêmes à généraliser et à étendre des recherches entamées dans les années 1950 et 1970 par Simon Kuznets, Atkinson et Allan Harrison¹. Ces travaux reposent sur une confrontation systématique des différentes sources disponibles, et en particulier les comptes nationaux, les données d'enquêtes et les données fiscales et successorales, qui permettent généralement de remonter à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, période où furent créés des systèmes d'impôt progressif sur les revenus et les successions dans de nombreux pays, ce qui a également permis de donner à voir plus de choses sur les richesses (l'impôt est toujours un moyen de produire des catégories et des connaissances, et pas seulement des recettes fiscales et du mécontentement). On peut même pour certains pays débiter à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, en particulier dans le cas de la France, où la Révolution conduisit à la mise en place précoce d'un système unifié d'enregistrement des propriétés et de leur transmission. Ces recherches ont permis de mettre dans une perspective historique longue le

1. Voir les ouvrages fondateurs de S. KUZNETS, *Shares of Upper Income Groups in Income and Savings*, National Bureau of Economic Research (NBER), 1953 (travail exploitant les données étatsuniennes des années 1913-1948 issues des déclarations de revenus et des comptes nationaux, que Simon Kuznets venait de contribuer à créer) et A. ATKINSON, A. HARRISON, *Distribution of Personal Wealth in Britain*, Cambridge University Press, 1978 (livre utilisant notamment les données successorales britanniques des années 1923-1972). Voir également T. PIKETTY, *Les Hauts Revenus en France au XX^e siècle*, Grasset, 2001 ; A. ATKINSON, T. PIKETTY, *Top Incomes over the Twentieth Century : A Contrast between Continental-European and English-Speaking Countries*, Oxford University Press, 2007 ; ID., *Top Incomes : A Global Perspective*, Oxford University Press, 2010 ; T. PIKETTY, *Le Capital au XXI^e siècle*, Seuil, 2013, p. 39-46.

phénomène de remontée des inégalités observé depuis les années 1980-1990, et ainsi de contribuer à nourrir le débat public mondial sur ces questions, comme en témoigne l'intérêt suscité par le *Capital au XXI^e siècle*, publié en 2013, ainsi que par le *Rapport sur les inégalités mondiales* publié en 2018¹. Cet intérêt montre également le besoin profond de démocratisation des connaissances économiques et de participation politique. Dans des sociétés de plus en plus éduquées et informées, il devient de moins en moins acceptable d'abandonner les questions économiques et financières à un petit groupe d'experts aux compétences douteuses, et il est bien naturel que des citoyens de plus en plus nombreux souhaitent se faire leur propre opinion et s'engager en conséquence. L'économie est au cœur de la politique ; elle ne se délègue pas, pas plus que la démocratie.

Les données disponibles sur les inégalités restent malheureusement incomplètes, du fait notamment du manque de transparence économique et financière et des difficultés d'accès aux sources fiscales, administratives et bancaires dans de trop nombreux pays. Grâce au soutien de centaines de citoyens, chercheurs et journalistes, nous avons pu au cours de ces dernières années obtenir l'accès à de nouvelles sources que les gouvernements en place se refusaient jusqu'ici à ouvrir, par exemple au Brésil et en Inde, en Afrique du Sud et en Tunisie, au Liban et en Côte d'Ivoire, en Corée et à Taïwan, en Pologne et en Hongrie, et d'une façon malheureusement plus limitée en Chine et en Russie. Parmi les multiples limitations de mon livre de 2013, l'une des plus évidentes est son occidentalisme, dans le sens où il accorde une place excessive à l'expérience historique des pays riches (Europe de l'Ouest, Amérique du Nord, Japon). Cela découlait en partie des difficultés d'accès à des sources historiques adéquates pour les autres pays. Les données inédites maintenant disponibles dans WID.world me permettent dans ce nouvel ouvrage de sortir du cadre occidental et de développer une analyse plus riche de la diversité des régimes inégalitaires et des trajectoires et bifurcations possibles. Malgré ces progrès, il me faut cependant souligner que les données disponibles demeurent très insuffisantes, aussi bien d'ailleurs dans les pays riches que dans les pays pauvres.

J'ai également rassemblé dans le cadre de ce livre de multiples autres sources et matériaux portant sur des périodes, des pays ou des aspects des inégalités mal couverts dans WID.world, par exemple sur les sociétés

1. Voir F. ALVAREDO, L. CHANCEL, T. PIKETTY, E. SAEZ, G. ZUCMAN, *Rapport sur les inégalités mondiales 2018*, Seuil. Le rapport est également disponible en ligne : <http://wir2018.wid.world>.

préindustrielles ou les sociétés coloniales, ainsi que sur les inégalités de statut, de profession, d'éducation, de genre, de race ou de religion.

En ce qui concerne les idéologies, les sources utilisées seront naturellement très diverses. Je solliciterai bien sûr les sources classiques : débats parlementaires, discours politiques, programmes et plates-formes électorales des partis. J'utiliserai les textes des théoriciens comme ceux des acteurs politiques, car les uns et les autres jouent un rôle important dans l'histoire. Ils nous apportent des éclairages complémentaires sur les schémas de justification de l'inégalité qui ont eu cours aux différentes époques. Cela vaut par exemple pour les textes d'évêques du début du XI^e siècle justifiant l'organisation trifonctionnelle de la société en trois classes cléricales, guerrières et laborieuses, aussi bien que pour l'influent traité néopropriétaire et semi-dictatorial publié au début des années 1980 par Friedrich Hayek (*Law, Legislation and Liberty*), en passant par les écrits consacrés par le sénateur démocrate de Caroline du Sud et vice-président des États-Unis John Calhoun à la justification de « l'esclavage comme bien positif » (*slavery as a positive good*) dans les années 1830. Cela vaut également pour les textes de Xi Jinping et du *Global Times* sur le rêve néocommuniste chinois, qui sont tout aussi révélateurs que les tweets de Donald Trump ou les articles du *Wall Street Journal* ou du *Financial Times* sur la vision hypercapitaliste étatsunienne et anglo-saxonne. Toutes ces idéologies doivent être prises au sérieux, non seulement car elles ont un impact considérable sur le cours des choses, mais aussi parce qu'elles témoignent toutes à leur façon de tentatives (plus ou moins convaincantes) de donner du sens à des réalités sociales complexes. Or les êtres humains ne peuvent faire autrement que de tenter de donner du sens aux sociétés dans lesquelles ils vivent, aussi inégales et injustes soient-elles. Je pars du principe qu'il y a toujours des choses à apprendre dans l'expression de ces différents schémas idéologiques, et que seul un examen de l'ensemble des discours et trajectoires historiques peut permettre de dégager des leçons utiles pour la suite.

J'aurai également recours à la littérature, qui constitue souvent l'une des meilleures sources capables d'illustrer les transformations des représentations des inégalités. Dans *Le Capital au XXI^e siècle*, j'avais notamment utilisé le roman classique européen du XIX^e siècle, en particulier les textes de Balzac ou de Jane Austen, qui nous offrent un point de vue irremplaçable sur les sociétés de propriétaires qui s'épanouissent en France et au Royaume-Uni dans les années 1790-1830. Les deux romanciers ont une connaissance intime de la hiérarchie de la propriété en vigueur autour

d'eux. Ils en connaissent mieux que personne les ressorts cachés et les frontières secrètes, les conséquences implacables sur la vie de ces femmes et de ces hommes, leurs stratégies de rencontre et d'alliance, leurs espoirs et leurs malheurs. Ils analysent la structure profonde des inégalités, leurs justifications, leurs implications dans la vie de chacun, avec une vérité et une puissance évocatrice qu'aucun discours politique, qu'aucun texte de sciences sociales ne saurait égaler.

Nous verrons que cette capacité unique de la littérature à évoquer les rapports de pouvoir et de domination entre groupes sociaux, à ausculter les perceptions des inégalités telles qu'elles sont ressenties par les uns et les autres, se retrouve dans toutes les sociétés, et peut nous apporter des témoignages précieux sur des régimes inégalitaires très divers. Dans *La Volonté et la Fortune*, magnifique fresque publiée en 2008, quelques années avant sa mort, Carlos Fuentes dessine un tableau édifiant du capitalisme mexicain et des violences sociales qui traversent son pays. Dans *Le Monde des hommes*, publié en 1980, Pramodya Ananta Toer nous donne à voir le fonctionnement du régime colonial et inégalitaire néerlandais dans l'Indonésie de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, avec une brutalité et une vérité qu'aucune autre source ne peut atteindre. Dans *Americanah*, Chimamanda Ngozie Adichie nous offre en 2013 un regard fier et ironique sur les trajectoires migratoires d'Ifemelu et d'Obinze, du Nigeria aux États-Unis et en Europe, et par là même un point de vue unique sur l'une des dimensions les plus fortes du régime inégalitaire actuel.

Pour étudier les idéologies et leurs transformations, ce livre s'appuiera également sur une exploitation systématique et originale des enquêtes post-électorales réalisées dans la plupart des pays où des élections se sont tenues depuis la Seconde Guerre mondiale. Malgré toutes leurs limites, ces enquêtes fournissent un observatoire incomparable sur la structure et les dimensions du conflit politique, idéologique et électoral, des années 1940-1950 jusqu'à la fin des années 2010, non seulement dans la quasi-totalité des pays occidentaux (et en particulier en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni, pays sur lesquels je me pencherai plus particulièrement), mais également dans un grand nombre d'autres pays que j'examinerai également, en particulier l'Inde, le Brésil ou l'Afrique du Sud. L'une des limites les plus importantes de mon livre de 2013, outre son caractère occidental-centré, est sa tendance à traiter les évolutions politico-idéologiques autour des inégalités et de la redistribution comme une sorte de boîte noire. J'y formule certes quelques hypothèses à leur sujet, par exemple sur les transformations des

représentations et attitudes politiques face aux inégalités et à la propriété privée induites au ^{xx}^e siècle par les guerres mondiales, les crises économiques et le défi communiste, mais sans véritablement aborder de front la question de l'évolution des idéologies inégalitaires. C'est ce que je tente maintenant de faire de façon beaucoup plus explicite dans ce nouvel ouvrage, en remplaçant cette question dans une perspective temporelle et spatiale plus vaste, et en m'appuyant notamment sur ces enquêtes postélectorales, ainsi que sur les autres sources permettant d'analyser l'évolution des idéologies.

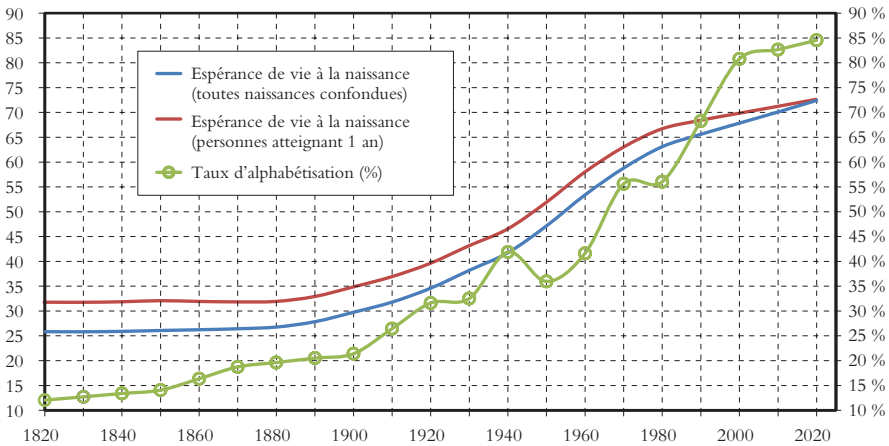
*Le progrès humain, le retour des inégalités,
la diversité du monde*

Entrons maintenant dans le vif du sujet. Le progrès humain existe, mais il est fragile, et il peut à tout moment se fracasser sur les dérives inégalitaires et identitaires du monde. Le progrès humain existe : il suffit pour s'en convaincre d'observer l'évolution de la santé et de l'éducation dans le monde au cours des deux derniers siècles (voir graphique 0.1). L'espérance de vie à la naissance est passée d'environ 26 ans dans le monde en moyenne en 1820 à 72 ans en 2020. Au début du ^{xix}^e siècle, la mortalité infantile frappait autour de 20 % des nouveau-nés de la planète au cours de leur première année, contre moins de 1 % aujourd'hui. Si l'on se concentre sur les personnes atteignant l'âge de 1 an, l'espérance de vie à la naissance est passée d'environ 32 ans en 1820 à 73 ans en 2020. On pourrait multiplier les indicateurs : la probabilité pour un nouveau-né d'atteindre l'âge de 10 ans, celle pour un adulte d'atteindre l'âge de 60 ans, celle pour une personne âgée de passer cinq ou dix ans de retraite en bonne santé. Sur tous ces indicateurs, l'amélioration de long terme est impressionnante. On peut certes trouver des pays et des époques où l'espérance de vie décline, y compris en temps de paix, comme l'Union soviétique dans les années 1970 ou les États-Unis dans les années 2010, ce qui en général n'est pas bon signe pour les régimes concernés. Mais sur la longue durée la tendance à l'amélioration est incontestable, dans toutes les parties du monde, quelles que soient par ailleurs les limites des sources démographiques disponibles¹.

1. Vers 1820, l'espérance de vie parmi les personnes atteignant 1 an était d'environ 30 ans en Afrique et en Asie et de 41 ans en Europe occidentale (pour une moyenne mondiale autour de 32 ans) ; vers 2020 elle sera de 56 ans en Afrique subsaharienne et dépasse 80 ans dans les pays les plus riches d'Europe et d'Asie (pour une moyenne mondiale d'environ 73 ans). Ces estimations sont imparfaites, mais les ordres de grandeur sont extrêmement clairs. Toutes ces

Graphique 0.1

Santé et éducation dans le monde, 1820-2020



Lecture : l'espérance de vie à la naissance (toutes naissances confondues) est passée d'environ 26 ans en moyenne dans le monde en 1820 à 72 ans en 2020. L'espérance de vie à la naissance parmi les personnes atteignant l'âge de 1 an est passée de 32 ans à 73 ans (la mortalité infantile avant l'âge de 1 an est passée d'environ 20 % en 1820 à moins de 1 % en 2020). Le taux d'alphabétisation au sein de la population mondiale âgée de 15 ans ou plus est passé de 12 % à 85 %.

Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.

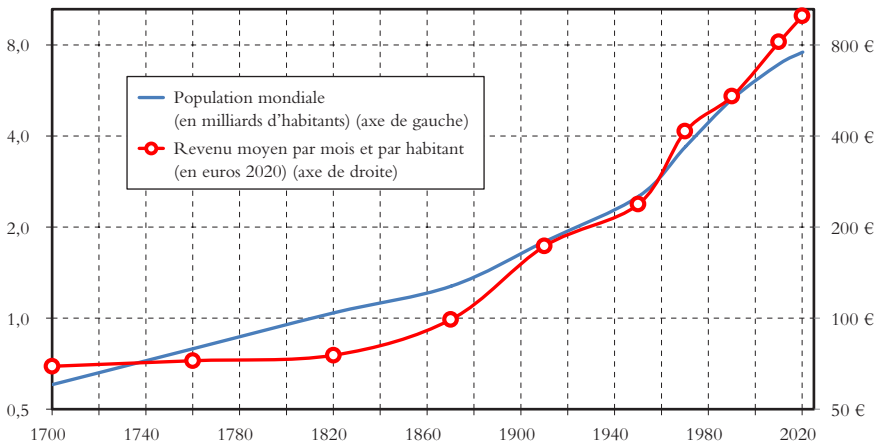
L'humanité vit aujourd'hui en meilleure santé qu'elle n'a jamais vécu ; elle a également davantage accès à l'éducation et à la culture qu'elle ne l'a jamais eu. L'Unesco n'existait pas au début du XIX^e siècle pour définir l'alphabétisation comme elle le fait depuis 1958, c'est-à-dire la capacité d'une personne « à lire et écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne ». Les informations recueillies dans de multiples enquêtes et recensements permettent toutefois d'estimer qu'à peine 10 % de la population mondiale âgée de plus de 15 ans était alphabétisée au début du XIX^e siècle, contre plus de 85 % aujourd'hui. Là encore, des indicateurs plus fins, comme le nombre moyen d'années de scolarisation qui serait passé d'à peine une année il y a deux siècles à plus de huit années dans le monde aujourd'hui, et plus de douze années dans les pays les plus avancés, confirmeraient le diagnostic. À l'époque d'Austen et de Balzac, moins de 10 % de la population mondiale accédait à l'école primaire ; à celle d'Adichie et de Fuentes, plus de la moitié des jeunes

espérances de vie se fondent sur les mortalités par âge observées au cours de l'année considérée (l'espérance de vie des personnes nées au cours de l'année en question est donc légèrement supérieure). Voir annexe technique.

générations des pays riches accèdent à l'université : ce qui était depuis toujours un privilège de classe devient ouvert à la majorité.

Pour prendre conscience de l'ampleur des transformations en jeu, il convient également de rappeler que la population humaine tout comme le revenu moyen ont été multipliés par plus de 10 depuis le XVIII^e siècle. La première est passée d'environ 600 millions en 1700 à plus de 7 milliards en 2020, alors que le second, autant que l'on puisse le mesurer, est passé d'un pouvoir d'achat moyen (exprimé en euros de 2020) d'à peine 80 euros par mois et par habitant de la planète autour de 1700 à environ 1 000 euros par mois en 2020 (voir graphique 0.2). Il n'est pas certain toutefois que ces progressions quantitatives considérables, dont il est utile de rappeler qu'elles correspondent toutes deux à des rythmes de croissance annuelle moyenne d'à peine 0,8 %, cumulés il est vrai sur plus de trois siècles (preuve s'il en est qu'il n'est peut-être pas indispensable de viser une croissance de 5 % par an pour atteindre le bonheur terrestre), représentent des « progrès » en un sens aussi incontestables que ceux réalisés en termes de santé et d'éducation.

Graphique 0.2
Population et revenu moyen dans le monde, 1700-2020



Lecture : la population mondiale comme le revenu national moyen ont été multipliés par plus de 10 entre 1700 et 2020 : la première est passée d'environ 600 millions d'habitants en 1700 à plus de 7 milliards en 2020 ; le second, exprimé en euros de 2020 et en parité de pouvoir d'achat, est passé d'à peine 80 € par mois et par habitant de la planète en 1700 à environ 1 000 € par mois et par habitant en 2020.

Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.

Dans les deux cas, l'interprétation de ces évolutions est ambiguë, et ouvre des débats complexes pour l'avenir. La croissance démographique reflète certes pour partie la chute de la mortalité infantile et le fait qu'un nombre croissant de parents a pu grandir avec des enfants en vie, ce qui n'est pas rien. Il reste qu'une telle hausse de la population, si elle se poursuivait au même rythme, nous conduirait à plus de 70 milliards d'humains dans trois siècles, ce qui ne semble ni souhaitable ni supportable par la planète. La croissance du revenu moyen reflète pour partie une amélioration bien réelle des conditions de vie (les trois quarts des habitants de la planète vivaient proches du seuil de subsistance au XVIII^e siècle, contre moins d'un cinquième aujourd'hui), ainsi que des possibilités nouvelles de voyages, de loisirs, de rencontres et d'émancipation. Il reste que les comptes nationaux mobilisés ici pour décrire l'évolution de long terme du revenu moyen, et qui depuis leur invention à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle au Royaume-Uni et en France tentent de mesurer le revenu national, le produit intérieur brut et parfois le capital national des pays, posent de multiples problèmes. Outre leur focalisation sur les moyennes et les agrégats et leur absence totale de prise en compte des inégalités, ils ne commencent que trop lentement à intégrer la question de la soutenabilité et du capital humain et naturel. Par ailleurs, leur capacité à résumer en un indicateur unique les transformations multidimensionnelles des conditions de vie et du pouvoir d'achat sur des périodes aussi longues ne doit pas être surestimée¹.

De façon générale, les réels progrès réalisés en termes de santé, d'éducation et de pouvoir d'achat masquent d'immenses inégalités et fragilités. En 2018, le taux de mortalité infantile avant 1 an était inférieur à 0,1 % dans les pays européens, nord-américains et asiatiques les plus riches, mais ils atteignaient quasiment 10 % dans les pays africains les plus pauvres. Le revenu moyen mondial atteignait certes 1 000 euros par mois et par habitant, mais il était d'à peine 100-200 euros par mois dans les pays les plus pauvres, et dépassait les 3 000-4 000 euros par mois

1. Rappelons que le revenu national évoqué ici (et auquel j'aurai fréquemment recours dans ce livre) est défini comme le produit intérieur brut, diminué de la dépréciation du capital (qui représente en pratique autour de 10 %-15 % du produit intérieur brut), augmenté ou diminué du revenu net perçu de l'étranger (terme qui peut être positif ou négatif suivant les pays, mais qui s'annule au niveau mondial). Voir T. PIKETTY, *Le Capital au XXI^e siècle*, op. cit., chapitres 1-2. Je reviendrai à plusieurs reprises sur les enjeux sociopolitiques posés par les comptes nationaux et leurs multiples limitations, en particulier dans une perspective de développement durable et équitable. Voir notamment chapitre 13, p. 771-775.

dans les pays les plus riches, voire davantage dans quelques micro-paradis fiscaux que d'aucuns soupçonnent (non sans raison) de voler le reste de la planète, quand il ne s'agit pas de pays dont la prospérité s'appuie sur les émissions carbone et le réchauffement à venir. Certains progrès ont bien eu lieu, mais cela ne change rien au fait qu'il est toujours possible de mieux faire, ou en tout état de cause de s'interroger sérieusement à ce sujet, plutôt que de se complaire dans un sentiment de béatitude face aux succès du monde.

Surtout, ce progrès humain moyen incontestable, si l'on compare les conditions de vie en vigueur au XVIII^e siècle et au début du XXI^e, ne doit pas faire oublier que cette évolution de très long terme s'est accompagnée de phases terribles de régression inégalitaire et civilisationnelle. Les « Lumières » euro-américaines et la révolution industrielle se sont appuyées sur des systèmes extrêmement violents de dominations propriétaires, esclavagistes et coloniales, qui ont pris une ampleur historique sans précédent au cours des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, avant que les puissances européennes sombrent elles-mêmes dans une phase d'autodestruction génocidaire entre 1914 et 1945. Ces mêmes puissances se sont ensuite vu imposer les décolonisations dans les années 1950-1960, au moment où les autorités étatsuniennes finissaient par étendre les droits civiques aux descendants d'esclaves. Les craintes d'apocalypse atomique liées au conflit communisme-capitalisme étaient à peine oubliées, après l'effondrement soviétique de 1989-1991, et l'apartheid sud-africain était à peine aboli en 1991-1994, que le monde entraît à partir des années 2000-2010 dans une nouvelle torpeur, celle du réchauffement climatique et d'une tendance générale au repli identitaire et xénophobe, tout cela dans un contexte de remontée inédite des inégalités socio-économiques à l'intérieur des pays depuis les années 1980-1990, dopée par une idéologie néopropriétaire particulièrement radicale. Prétendre que tous ces épisodes observés depuis le XVIII^e siècle jusqu'au XXI^e siècle étaient nécessaires et indispensables pour que le progrès humain se réalise n'aurait guère de sens. D'autres trajectoires et régimes inégalitaires étaient possibles, d'autres trajectoires et d'autres régimes plus égalitaires et plus justes sont toujours possibles.

S'il y a bien une leçon à retenir de l'histoire mondiale des trois derniers siècles, c'est que le progrès humain n'est pas linéaire, et que l'on aurait bien tort de faire l'hypothèse que tout ira toujours pour le mieux, et que la libre compétition des puissances étatiques et des acteurs économiques suffirait

à nous conduire comme par miracle à l'harmonie sociale et universelle. Le progrès humain existe, mais il est un combat, et il doit avant tout s'appuyer sur une analyse raisonnée des évolutions historiques passées, avec ce qu'elles comportent de positif et de négatif.

Le retour des inégalités : premiers repères

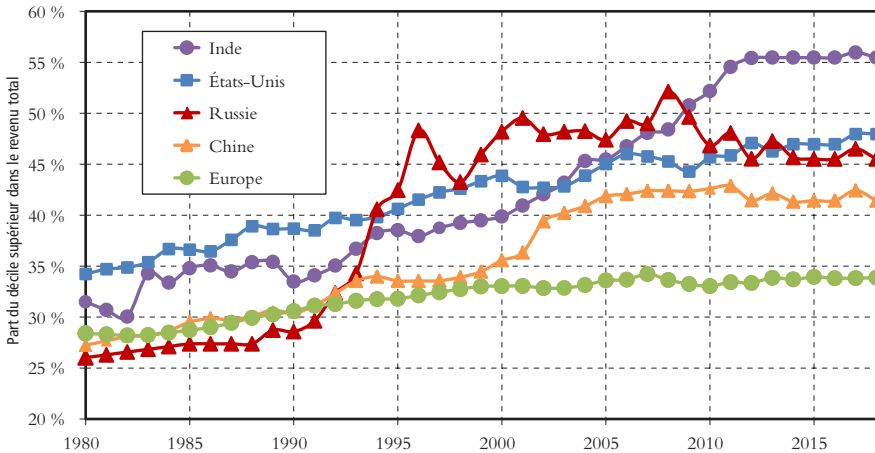
La remontée des inégalités socio-économiques, observée à l'intérieur de la plupart des pays et régions de la planète depuis les années 1980-1990, figure parmi les évolutions structurelles les plus inquiétantes auxquelles le monde est confronté en ce début de XXI^e siècle. Nous verrons également qu'il est très difficile d'envisager des solutions aux autres grands défis de notre temps, à commencer par les défis climatiques et migratoires, si l'on ne parvient pas dans le même temps à réduire les inégalités et à bâtir une norme de justice acceptable par le plus grand nombre.

Commençons par examiner l'évolution d'un indicateur simple, à savoir la part du décile supérieur (c'est-à-dire les 10 % de la population bénéficiant des revenus les plus élevés) dans le revenu total, dans les différentes régions du monde depuis 1980. En cas d'égalité sociale absolue, cette part devrait être égale à 10 % ; en cas d'inégalité absolue, elle devrait être égale à 100 %. En pratique, elle est évidemment toujours comprise entre ces deux extrêmes, mais avec des variations considérables dans le temps et l'espace. On observe en particulier une tendance à la hausse dans quasiment tous les pays au cours des dernières décennies. Si l'on compare le cas de l'Inde, des États-Unis, de la Russie, de la Chine et de l'Europe, on constate ainsi que la part du décile supérieur se situait aux alentours de 25 %-35 % du revenu total dans chacune de ces cinq régions en 1980, et qu'elle se situe autour de 35 %-55 % en 2018 (voir graphique 0.3). Compte tenu de son ampleur, il est légitime de se demander jusqu'où ira une telle évolution : la part du décile supérieur atteindra-t-elle 55 %-75 % du revenu total dans quelques décennies, et ainsi de suite ? On notera également que l'ampleur de la hausse des inégalités varie considérablement suivant les régions, y compris pour un même niveau de développement. Les inégalités ont ainsi progressé beaucoup plus vite aux États-Unis qu'en Europe, et beaucoup plus fortement en Inde qu'en Chine. Les données détaillées indiquent également que cette hausse des inégalités s'est faite notamment aux dépens des 50 % les plus pauvres, dont la part dans le revenu total se situait autour de 20 %-25 % en 1980 dans ces cinq régions, et n'est plus

que de 15 %-20 % en 1818 (voire à peine plus de 10 % aux États-Unis, ce qui est particulièrement inquiétant)¹.

Graphique 0.3

La montée des inégalités dans le monde, 1980-2018



Lecture : la part du décile supérieur (les 10 % des revenus les plus élevés) dans le revenu national total était comprise entre 26 % et 34 % en 1980 dans les différentes régions du monde ; elle est comprise entre 34 % et 56 % en 2018. La hausse des inégalités est générale, mais son ampleur varie fortement suivant les pays, à tous les niveaux de développement. Elle est par exemple plus forte aux États-Unis qu'en Europe (UE), et plus forte en Inde qu'en Chine.

Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.

Si l'on prend une perspective de plus long terme, on constate que les cinq grandes régions du monde représentées sur le graphique 0.3 ont connu entre 1950 et 1980 une phase historique relativement égalitaire, avant d'entrer dans une période de montée des inégalités depuis 1980 (voir par exemple graphique 0.6). La phase égalitaire 1950-1980 correspond à des régimes politiques variables suivant les régions – des régimes communistes en Chine et en Russie, et des régimes que l'on peut qualifier de sociaux-démocrates en Europe, ainsi que, d'une certaine façon, aux États-Unis et en Inde, suivant des modalités fort différentes, qu'il nous faudra étudier

1. L'Europe au sens défini sur le graphique 0.3 (et repris dans la suite du livre, sauf précision contraire) correspond à l'Union européenne, en incluant toutefois les pays liés à l'UE comme la Suisse ou la Norvège, soit au total plus de 540 millions d'habitants (dont environ 420 millions pour l'Europe de l'Ouest et 120 millions pour l'Europe de l'Est, et 520 millions pour l'UE proprement dite, Royaume-Uni inclus). La Russie, l'Ukraine et la Biélorussie ne sont pas incluses. Si l'on se restreint à l'Europe occidentale, l'écart avec les États-Unis apparaît plus fort encore. Voir chapitre 12, graphique 12.9, p. 741.

de près –, mais qui avaient pour point commun de favoriser une relative égalité socio-économique (ce qui ne veut pas dire que d'autres inégalités ne jouaient pas un rôle essentiel).

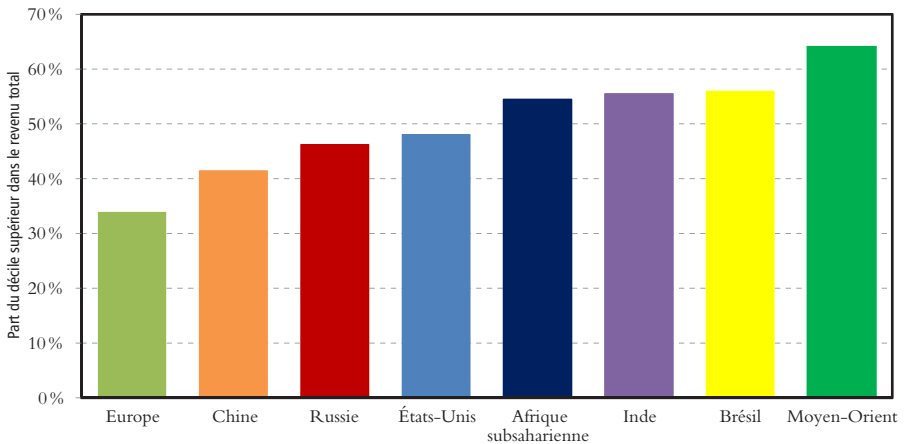
Si l'on élargit la perspective à d'autres parties du monde, on constate qu'il existe des régions encore plus inégalitaires (voir graphique 0.4). La part du décile supérieur atteint par exemple 54 % du revenu total en Afrique subsaharienne (et même 65 % si l'on se concentre sur l'Afrique du Sud), 56 % au Brésil et 64 % au Moyen-Orient, qui apparaît comme la région la plus inégalitaire du monde en 2018 (quasiment à égalité avec l'Afrique du Sud), avec une part inférieure à 10 % du revenu total pour les 50 % les plus pauvres¹. Les origines des inégalités dans ces différentes régions sont extrêmement variées : un lourd héritage historique lié aux discriminations raciales et coloniales et à l'esclavage dans certains cas (en particulier au Brésil et en Afrique du Sud, ainsi d'ailleurs qu'aux États-Unis), aussi bien que des facteurs plus « modernes » liés à l'hyperconcentration des richesses pétrolières et à leur transformation en richesses financières durables dans le cas du Moyen-Orient, par le truchement des marchés internationaux et d'un système légal sophistiqué. Le principal point commun entre ces différents régimes (Afrique du Sud, Brésil, Moyen-Orient) est qu'ils se situent à la frontière inégalitaire du monde contemporain, avec une part du décile supérieur autour de 55 %-65 % du revenu total. Par ailleurs, même si les données historiques sont imparfaites, il semblerait que ces régions se soient toujours caractérisées par un niveau d'inégalité élevée : elles n'ont jamais connu de phase égalitaire « sociale-démocrate » (et encore moins communiste).

Pour résumer : on assiste à une remontée des inégalités dans quasiment toutes les régions du monde depuis 1980-1990, sauf dans celles qui n'avaient jamais cessé d'être fortement inégalitaires. D'une certaine façon, les régions qui ont connu une relative égalité entre 1950 et 1980 semblent en passe de rejoindre la frontière inégalitaire du monde, avec toutefois de larges variations entre pays.

1. Encore faut-il préciser que les estimations présentées ici pour le Moyen-Orient (ainsi d'ailleurs que pour les autres régions) doivent être considérées comme des bornes inférieures, dans la mesure où les revenus domiciliés dans les paradis fiscaux ne sont que très imparfaitement pris en compte. Pour des estimations alternatives, voir chapitre 13, p. 761-763. Le Moyen-Orient est ici défini comme la région allant de l'Égypte à l'Iran et de la Turquie à la péninsule arabique, soit environ 420 millions d'habitants.

Graphique 0.4

L'inégalité dans les différentes régions du monde en 2018



Lecture : en 2018, la part du décile supérieur (les 10 % des revenus les plus élevés) dans le revenu national était de 34 % en Europe, 41 % en Chine, 46 % en Russie, 48 % aux États-Unis, 54 % en Afrique subsaharienne, 55 % en Inde, 56 % au Brésil et 64 % au Moyen-Orient.

Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.

*La courbe de l'éléphant :
débatte sereinement de la mondialisation*

La remontée des inégalités à l'intérieur des pays depuis 1980 est un phénomène qui est maintenant bien documenté et largement reconnu comme tel. Mais le fait de s'accorder sur ce constat n'implique évidemment pas un quelconque accord sur les solutions : la question cruciale n'est pas tant le niveau de l'inégalité mais bien plutôt son origine et son schéma de justification. Par exemple, on peut tout à fait considérer que le niveau d'inégalité monétaire était artificiellement et excessivement bas sous les régimes communistes russes et chinois en 1980, et dès lors que la remontée des écarts de revenus observée depuis les années 1980-1990 n'a rien de négatif, et aurait au contraire contribué à stimuler l'innovation et la croissance, pour le plus grand bénéfice de tous, y compris des plus modestes, en particulier en Chine où la pauvreté a fortement diminué. Un tel argument est potentiellement acceptable, mais uniquement s'il est utilisé avec modération et clairvoyance, à l'issue d'un examen attentif des éléments dont nous disposons. Ainsi on ne peut pas justifier n'importe quel accaparement privé de richesses naturelles ou d'anciennes entreprises publiques par des oligarques russes ou chinois des années 2000-2020 (qui n'ont pas

toujours fait preuve d'une grande capacité individuelle d'innovation, à part peut-être pour imaginer des montages légaux et fiscaux permettant de sécuriser leurs appropriations) au nom du fait que les inégalités monétaires étaient dans ces deux pays exagérément faibles en 1980.

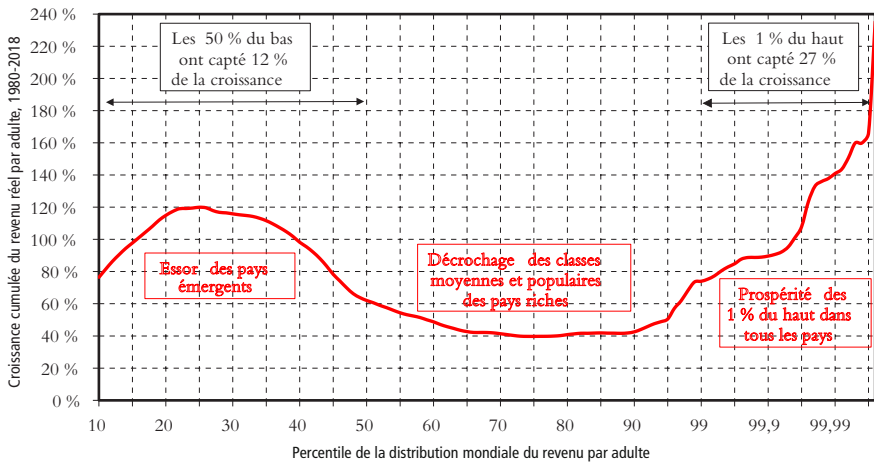
On pourrait aussi avancer un même argument pour les cas indien, européen et étatsunien : le niveau d'égalité y aurait été excessif entre 1950 et 1980, et il était nécessaire d'y mettre fin, au nom de l'intérêt des plus pauvres. Cet argument se heurte toutefois à des difficultés plus considérables encore que dans les cas russe et chinois et, en tout état de cause, ne peut pas permettre de justifier n'importe quelle hausse des inégalités, quelle que soit son ampleur, sans même prendre la peine de l'examiner. Par exemple, la croissance étatsunienne comme la croissance européenne étaient plus fortes au cours de la période égalitaire 1950-1980 que dans la période ultérieure, caractérisée par la hausse des inégalités, ce qui pose de sérieuses questions sur l'utilité sociale de cette dernière. L'accroissement plus important des inégalités observé depuis 1980 aux États-Unis, par comparaison à l'Europe, n'a par ailleurs guère engendré de croissance supplémentaire, et en tout état de cause n'a pas bénéficié aux 50 % les plus pauvres, qui ont connu une totale stagnation de leur niveau de vie absolu aux États-Unis, et un effondrement de leur niveau relatif. Enfin, la plus forte hausse des inégalités observée depuis 1980 en Inde, par comparaison à la Chine, s'est accompagnée d'une croissance nettement plus faible, résultant en une forme de double peine pour les 50 % les plus pauvres : une moins forte croissance totale, et une plus faible part. Aussi fragiles soient-ils, ces arguments fondés sur l'idée d'une compression excessive des écarts de revenus entre 1950 et 1980 et d'un accroissement utile des inégalités depuis 1980 doivent toutefois être pris au sérieux, au moins jusqu'à un certain point, et nous les examinerons de façon approfondie dans le cadre de ce livre.

Une manière particulièrement transparente et expressive de représenter la répartition de la croissance globale depuis 1980 et la complexité des évolutions en jeu consiste à relier la position dans la hiérarchie mondiale des revenus et l'ampleur de la croissance observée à ce niveau de la hiérarchie. On obtient alors ce que l'on peut appeler la « courbe de l'éléphant » (voir graphique 0.5)¹. Pour résumer : les niveaux de revenus compris entre les percentiles 60 et 90 de la répartition mondiale (c'est-à-dire ceux qui

1. La première formulation de la « courbe de l'éléphant » est due à C. LAKNER et B. MILANOVIC, « Global Income Distribution : From the Fall of the Berlin Wall to the Great Recession », *World Bank Economic Review*, vol. 30, n° 2, 2015, p. 203-232. Les estimations

Graphique 0.5

La courbe de l'éléphant des inégalités mondiales, 1980-2018



Lecture : les 50 % des revenus les plus bas du monde ont connu une croissance importante de leur pouvoir d'achat entre 1980 et 2018 (entre + 60 % et + 120 %) ; les 1 % des revenus les plus élevés du monde ont connu une croissance encore plus forte (entre + 80 % et + 240 %) ; les revenus intermédiaires ont en revanche connu une croissance plus limitée. Pour résumer : les inégalités ont diminué entre le bas et le milieu de la distribution mondiale des revenus, et ont progressé entre le milieu et le haut.

Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.

n'appartiennent ni aux 60 % des revenus les plus bas de la planète, ni aux 10 % des revenus les plus élevés), intervalle qui correspond *grosso modo* aux classes moyennes et populaires des pays riches, ont été largement oubliés par la croissance mondiale de la période 1980-2018, qui a en revanche fortement bénéficié aux autres groupes, placés au-dessous et au-dessus d'eux, c'est-à-dire les ménages des pays pauvres et émergents (le dos de l'éléphant, en particulier entre les percentiles 20 et 40), et plus encore les ménages les plus riches des pays riches et de toute la planète (le haut de la trompe, au-delà du percentile 99, c'est-à-dire les 1 % des revenus les plus élevés du monde, et surtout les 0,1 % et 0,01 % les plus élevés, qui ont bénéficié d'une croissance de plusieurs centaines de pourcents). Si la répartition mondiale des revenus était dans une situation d'équilibre, alors cette courbe devrait être plate : tous les centiles devraient progresser en moyenne au même rythme. Il y aurait toujours des riches et des pauvres, et il y aurait toujours de fortes mobilités individuelles, ascendantes ou descendantes, mais les niveaux de revenus moyens des différents centiles progresseraient

présentées ici sont issues du *Rapport sur les inégalités mondiales 2018* et de la base WID.world, qui permet de mieux prendre en compte le haut de la distribution.

tous au même rythme¹. La croissance mondiale serait alors comme « une marée montante tirant tous les bateaux » (*a rising tide that lifts all boats*), pour reprendre l'expression anglo-saxonne qui avait cours dans l'après-guerre pour décrire une croissance bénéficiant dans des proportions comparables à toutes les classes de revenus. Le fait que l'on soit si éloigné d'une courbe plate montre l'ampleur des transformations en cours.

Cette courbe est fondamentale, car elle permet de mieux comprendre le dialogue difficile qui caractérise parfois le débat public sur la mondialisation : certains s'émerveillent de la réduction des inégalités et de la pauvreté mondiales que permettrait la formidable croissance des pays les moins avancés, alors que d'autres se lamentent de la hausse massive des inégalités qu'entraîneraient inexorablement les excès de l'hypercapitalisme mondialisé. En réalité, l'un et l'autre discours ont chacun leur part de vérité : les inégalités ont diminué entre le bas et le milieu de la répartition mondiale des revenus, et elles ont augmenté entre le milieu et le haut de la distribution. Ces deux aspects de la mondialisation sont tout aussi réels l'un que l'autre, et la question n'est pas de nier l'un ou l'autre, mais bien plutôt de savoir comment faire pour conserver les bons aspects de la mondialisation tout en se débarrassant des mauvais. On notera au passage l'importance du langage, des catégories et du dispositif cognitif utilisé : si l'on décrivait les inégalités par un indicateur unique, comme le coefficient de Gini, alors on pourrait avoir l'illusion que rien ne change, précisément car l'on ne se donnerait pas les moyens de voir que les évolutions sont complexes et multidimensionnelles, et que l'on laisse plusieurs effets se mêler et se compenser au sein d'un indicateur unique. C'est pourquoi dans ce livre je n'aurai pas recours à ce type d'indicateur « synthétique ». Je prendrai toujours soin de décrire les inégalités et leur évolution en distinguant clairement les différents déciles et centiles de revenus et patrimoines concernés, et par conséquent les groupes sociaux en jeu².

1. La « courbe de l'éléphant » indique la croissance du revenu moyen d'un percentile donné entre deux dates, étant entendu qu'un même percentile ne regroupe pas les mêmes personnes aux deux dates, compte tenu de la mobilité individuelle ascendante ou descendante et des décès et naissances.

2. Précisons que le coefficient de Gini a été inventé au début du ^{xx}e siècle par l'économiste-statisticien italien Corrado Gini, qui comme son compatriote Vilfredo Pareto avait une vision relativement conservatrice des inégalités et de leur permanence. Voir T. PIKETTY, *Le Capital au ^{xx}e siècle*, op. cit., p. 417-425. Nous reviendrons plus loin sur l'importance du choix des indicateurs et le rôle ambigu des instituts statistiques et des organisations internationales dans ces débats. Voir en particulier chapitre 13, p. 764-770. Par ailleurs, tous les coefficients de

En l'occurrence, certains pourraient être tentés de reprocher à la « courbe de l'éléphant » d'accorder une importance visuelle excessive aux 1 % ou aux 0,1 % de la population mondiale qui se sont enrichis au sommet de la répartition. Plutôt que d'attiser aussi sottement l'envie et la convoitise vis-à-vis de groupes aussi minuscules, ne devrait-on pas plutôt se réjouir de la croissance observée en bas de la distribution ? En vérité, les recherches les plus récentes ont non seulement confirmé la pertinence de cette approche, mais ont même montré que la courbe de l'éléphant était encore plus marquée à son sommet que ce qui avait été initialement estimé. On constate ainsi qu'au cours de la période 1980-2018, la part de la croissance mondiale totale des revenus captée par les 1 % les plus riches du monde est de 27 %, contre 12 % pour les 50 % les plus pauvres (voir graphique 0.5). Autrement dit, le haut de la trompe concerne certes une faible part de la population, mais s'est approprié une part pachydermique de la croissance, plus de deux fois plus élevée que la part allant aux quelque 3,5 milliards de personnes formant la moitié la plus pauvre du monde¹. Cela implique par exemple qu'un modèle de croissance légèrement moins favorable au sommet de la pyramide aurait permis (et pourrait permettre à l'avenir) une réduction bien plus rapide de la pauvreté mondiale.

Là encore, ce type de données peut aiguiller le débat, mais n'a pas vocation à le clore. Tout dépend de nouveau des origines des inégalités et de leur justification. La question centrale est de savoir jusqu'où il est possible de justifier la croissance du sommet au nom des multiples bienfaits apportés par les plus riches au reste de la société. Si l'on pense vraiment que la hausse des inégalités permet encore et toujours d'améliorer le revenu et les conditions de vie des 50 % les plus pauvres, alors il devient possible de justifier

Gini correspondant aux répartitions de revenus et de patrimoines évoquées dans ce livre sont disponibles dans l'annexe technique. Pour simplifier : les coefficients de Gini, qui par définition sont toujours compris entre 0 (égalité absolue) et 1 (inégalité absolue), montent généralement jusque vers 0,8-0,9 quand la part du décile supérieur atteint 80 %-90 % du total, et s'abaissent jusqu'à 0,1-0,2 lorsque la part du décile supérieur se réduit autour de 10 %-20 % du total. Mais il est beaucoup plus parlant et pertinent de s'intéresser aux parts des différents groupes (les 50 % les plus pauvres, les 10 % les plus riches, etc.), et je recommande vivement au lecteur de raisonner de cette façon et de retenir ces ordres de grandeur, plutôt que les coefficients de Gini.

1. L'échelle adoptée sur le graphique 0.5 est intermédiaire entre une échelle proportionnelle aux parts dans la population (qui ferait effectivement une place minuscule aux 1 % et 0,1 % des revenus les plus élevés) et une échelle proportionnelle aux parts dans la croissance totale (qui leur ferait une part plus grande que celle indiquée ici, ce qui ne serait pas absurde, dans la mesure où il s'agit de débattre de la répartition de la croissance). Voir *Rapport sur les inégalités mondiales 2018* (wir2018.wid.world) et annexe technique.

que les 1 % les plus riches concentrent 27 % de la croissance mondiale, voire bien plus encore, par exemple 40 %, 60 % ou même 80 %. L'analyse des différentes trajectoires, en particulier les comparaisons États-Unis/Europe et Inde/Chine déjà évoquées plus haut, ne plaide guère pour ce type d'interprétation, puisque les pays où le sommet s'est enrichi le plus fortement ne sont pas ceux où les plus pauvres ont prospéré davantage. Ces comparaisons suggèrent plutôt que la part de la croissance mondiale captée par les 1 % les plus riches aurait pu (et pourrait à l'avenir) être abaissée autour de 10 %-20 %, ou moins encore, et ainsi permettre une forte hausse de la part allant aux 50 % les plus pauvres. Mais ces questions sont suffisamment importantes pour mériter un examen détaillé. En tout état de cause, il paraît bien difficile au vu de ces données de prétendre qu'il existerait une seule façon d'organiser la mondialisation, et que la part allant aux 1 % doit être nécessairement et précisément de 27 % (contre 12 % aux 50 % les plus pauvres), ni plus ni moins. La mondialisation met en jeu des déformations considérables de la répartition qui ne peuvent être ignorées au motif que seule la croissance totale importerait. Le débat sur les alternatives et les choix institutionnels et politiques susceptibles d'affecter cette répartition de la croissance mondiale doit avoir lieu, dans un sens ou dans un autre.

De la justification de l'inégalité extrême

Nous verrons également que les plus hautes fortunes mondiales ont connu depuis les années 1980 des progressions encore plus fortes que les plus hauts revenus mondiaux représentés sur le graphique 0.5. Dans toutes les parties du monde, on constate ainsi un accroissement extrêmement rapide des plus hauts patrimoines, qu'il s'agisse des oligarques russes ou des magnats mexicains, des milliardaires chinois ou des financiers indonésiens, des propriétaires saoudiens ou des fortunes étatsuniennes, des industriels indiens ou des portefeuilles européens. On observe des progressions à des rythmes qui sont beaucoup plus élevés que la croissance de la taille de l'économie mondiale, de l'ordre de trois, quatre fois plus rapides que la croissance mondiale au cours de la période 1980-2018. Par définition, un tel phénomène ne peut pas continuer indéfiniment, sauf à accepter l'idée que la part des milliardaires dans le total des patrimoines mondiaux tende peu à peu vers 100 %, perspective difficilement défendable. Cette divergence s'est néanmoins poursuivie au cours de la

décennie qui a suivi la crise financière de 2008, quasiment à la même allure qu'au cours de la période 1990-2008, ce qui suggère que nous sommes face à une évolution structurelle de grande ampleur dont nous n'avons peut-être pas vu le bout¹.

Face à des évolutions aussi spectaculaires, les discours de justification de l'inégalité patrimoniale extrême oscillent souvent entre plusieurs attitudes, et prennent parfois des formes étonnantes. Dans les pays occidentaux, une distinction très forte est souvent faite entre d'une part les « oligarques » russes, les pétro-milliardaires moyen-orientaux et autres milliardaires chinois, mexicains, guinéens, indiens ou indonésiens, dont on considère souvent qu'ils ne « méritent » pas véritablement leur fortune, car elle aurait été obtenue par l'entremise de relations avec les pouvoirs étatiques (par exemple par l'appropriation induite de ressources naturelles ou de diverses licences) et ne serait guère utile pour la croissance ; et d'autre part les « entrepreneurs » européens et américains, californiens de préférence, dont il est de bon ton de chanter les louanges et les contributions infinies au bien-être mondial, et de penser qu'ils devraient être encore plus riches si la planète savait les récompenser comme ils le méritent. Peut-être même devrait-on étendre notre dette morale considérable à leur égard en une dette financière sonnante et trébuchante, ou bien en leur cédant nos droits de vote, ce qui d'ailleurs n'est pas loin d'être déjà le cas dans plusieurs pays. Un tel régime de justification des inégalités, qui se veut à la fois hyperméritocratique et occidental-centré, illustre bien le besoin irrépressible des sociétés humaines de donner du sens à leurs inégalités, parfois au-delà du raisonnable. De fait, ce discours de quasi-béatification de la fortune n'est pas exempt de contradictions, pour certaines abyssales. Est-on bien sûr que Bill Gates et les autres techno-milliardaires auraient pu développer leurs affaires sans les centaines de milliards d'argent public investies dans la formation et la recherche fondamentale depuis des décennies, et pense-t-on vraiment que leur pouvoir de quasi-monopole commercial et de brevetage privé de connaissances publiques aurait pu prospérer autrement qu'avec le soutien actif du système légal et fiscal en vigueur ?

C'est pourquoi la justification de ces inégalités extrêmes passe souvent par un discours moins grandiloquent, et insistant surtout sur le besoin de stabilité patrimoniale et de protection du droit de propriété. Autrement dit, l'inégalité des fortunes n'est peut-être pas entièrement juste, et

1. Voir en particulier chapitre 13, tableau 13.1, p. 799.

pas toujours utile, surtout dans les proportions observées, y compris en Californie, mais sa remise en cause risquerait d'ouvrir une escalade sans fin dont les plus pauvres et la société dans son ensemble finiraient par faire les frais. Cet argument propriétaire fondé sur le besoin de stabilité sociopolitique et de sécurisation absolue (et parfois quasi religieuse) des droits de propriété acquis dans le passé jouait déjà un rôle central pour justifier les fortes inégalités caractérisant les sociétés de propriétaires qui prospéraient en Europe et aux États-Unis au XIX^e siècle et au début du XX^e. On retrouvera aussi cet éternel argument de la stabilité dans la justification des sociétés trifonctionnelles et esclavagistes. Il faut aussi y ajouter aujourd'hui un discours sur l'inefficacité supposée de l'État et l'agilité réputée supérieure de la philanthropie privée, argument qui jouait également un rôle lors des périodes précédentes, mais qui a pris une ampleur nouvelle à l'époque contemporaine. Ces différents discours sont légitimes et doivent être entendus, jusqu'à un certain point, mais je tenterai de démontrer qu'ils peuvent être dépassés, en nous fondant sur les leçons de l'histoire.

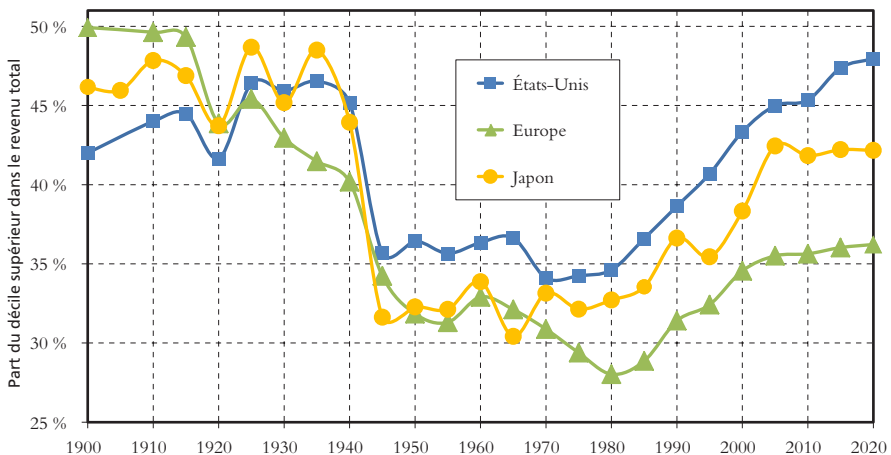
Apprendre de l'histoire, apprendre du XX^e siècle

De façon générale, nous verrons dans ce livre qu'il est nécessaire pour analyser les évolutions en cours à la fin du XX^e siècle et en ce début du XXI^e siècle, et surtout pour dégager des leçons pour l'avenir, de replacer l'histoire des régimes et idéologies inégalitaires dans le cadre d'une perspective historique et comparative de longue durée. Le régime inégalitaire actuel, que l'on peut qualifier de néopropriétaire, porte en lui des traces de tous les régimes précédents. Il ne peut être correctement étudié que si l'on commence par examiner comment les sociétés trifonctionnelles anciennes (fondées sur la structure ternaire clergé-noblesse-tiers état) se sont transformées en sociétés de propriétaires aux XVIII^e et XIX^e siècles, puis comment ces dernières se sont effondrées au cours du XX^e siècle, sous les coups à la fois des défis communistes et sociaux-démocrates, des guerres mondiales et des indépendances, qui ont mis fin à plusieurs siècles de domination coloniale. Toutes les sociétés humaines ont besoin de donner du sens à leurs inégalités, et les justifications du passé, si on les étudie de près, ne sont pas toujours plus folles que celles du présent. C'est en les examinant toutes, dans leur déroulé historique concret, et en mettant l'accent sur la multiplicité des trajectoires et des bifurcations possibles, que

l'on peut mettre en perspective le régime inégalitaire actuel et envisager les conditions de sa transformation.

Nous accorderons une importance particulière à la chute des sociétés propriétaires et coloniales au ^{xx}^e siècle, chute qui s'est accompagnée d'une transformation radicale de la structure des inégalités et de leur régime de justification, et dont le monde actuel est directement issu. Les pays ouest-européens, à commencer par la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, qui à la veille de la Première Guerre mondiale étaient plus inégalitaires que les États-Unis, sont devenus moins inégalitaires au cours du ^{xx}^e siècle, d'abord car la compression des inégalités entraînée par les chocs des années 1914-1945 y fut plus massive, et ensuite car l'accroissement des inégalités depuis les années 1980 fut moins marqué qu'aux États-Unis (voir graphique 0.6)¹. Nous verrons que la forte compression des inégalités qui a eu lieu entre 1914 et les années 1950-1960 s'explique en Europe comme

Graphique 0.6
Les inégalités de 1900 à 2020 : Europe, États-Unis, Japon



Lecture : la part du décile supérieur (les 10 % des revenus les plus élevés) dans le revenu national total était d'environ 50 % en Europe occidentale en 1900-1910, avant de s'abaisser à environ 30 % en 1950-1980, puis de remonter au-dessus de 35 % en 2010-2020. La remontée des inégalités a été beaucoup plus forte aux États-Unis, où la part du décile supérieur s'approche de 50 % en 2010-2020 et dépasse le niveau de 1900-1910. Le Japon est dans une situation intermédiaire entre l'Europe et les États-Unis.

Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.

1. L'Europe occidentale telle que définie sur le graphique 0.6 correspond à la moyenne du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne et de la Suède. Voir chapitre 10, graphiques 10.1 et 10.3 (p. 493, 495) pour une analyse séparée des évolutions de long terme dans les différents pays européens. Voir également annexe technique, graphique supplémentaire S0.6 pour les séries annuelles correspondantes.

aux États-Unis par un ensemble de transformations du système légal, social et fiscal, dont le déroulement a été de fait considérablement accéléré par les guerres de 1914-1918 et 1939-1945, la révolution bolchevique de 1917 et la crise de 1929, mais qui, dans une certaine mesure, étaient en gestation intellectuelle et politique depuis la fin du XIX^e siècle, et dont il est possible de penser qu'elles auraient eu lieu de toute façon, sous une forme différente, à la faveur d'autres crises. C'est la rencontre d'évolutions intellectuelles et de logiques événementielles qui produit le changement historique : les unes ne peuvent rien sans les autres. Nous retrouverons cette leçon à de multiples reprises, par exemple lorsque nous analyserons les événements de la Révolution française ou les transformations de la structure des inégalités en Inde depuis l'époque coloniale.

Parmi les transformations légales, fiscales et sociales mises en place au cours du XX^e siècle pour réduire les inégalités figure notamment le développement à grande échelle d'un système d'impôt progressif sur les revenus et sur les patrimoines hérités, c'est-à-dire d'un système d'imposition pesant à des taux beaucoup plus lourds sur les plus hauts revenus et les plus hauts patrimoines que sur les revenus et patrimoines moins élevés. Cette invention de la progressivité fiscale moderne de grande ampleur fut notamment le fait des États-Unis, qui, à l'époque du *Gilded Age* (1865-1900) et des grandes accumulations industrielles et financières du début du XX^e siècle, s'inquiétaient beaucoup à l'idée de devenir un jour aussi inégalitaires que la vieille Europe, alors perçue comme oligarchique et contraire à l'esprit démocratique étatsunien. Cette invention fut également l'œuvre du Royaume-Uni, qui ne connut pas les mêmes destructions patrimoniales que la France et l'Allemagne entre 1914 et 1945, mais qui entreprit, dans un cadre politique plus apaisé, de tourner le dos à son lourd passé inégalitaire aristocratique et propriétaire, en particulier au moyen de l'impôt progressif sur les revenus et les successions.

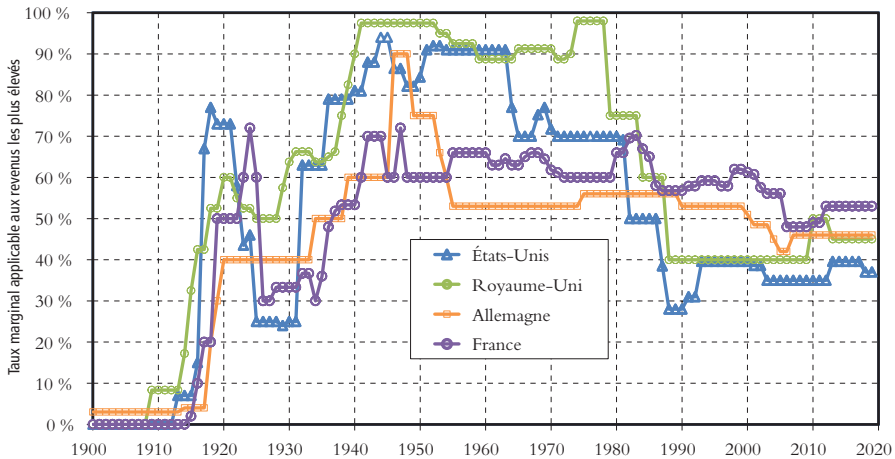
Concernant l'impôt sur le revenu, on constate par exemple que le taux supérieur, c'est-à-dire le taux appliqué aux revenus les plus élevés, a atteint en moyenne 81 % aux États-Unis entre 1932 et 1980, c'est-à-dire pendant près d'un demi-siècle, et 89 % au Royaume-Uni, contre « seulement » 58 % en Allemagne et 60 % en France (voir graphique 0.7)¹. Précisons que ces taux n'incluent pas les autres impôts (par exemple sur

1. Les taux supérieurs indiqués ici correspondent à ce qu'il est convenu d'appeler le taux marginal supérieur d'imposition, c'est-à-dire le taux s'appliquant à la fraction de revenu dépassant un certain seuil (en général moins de 1 % des contribuables). Nous verrons que les

la consommation), et dans le cas étatsunien n'incluent pas les impôts sur les revenus des États fédérés (qui en pratique sont de l'ordre de 5 % ou 10 %, et s'ajoutent aux taux de l'impôt fédéral). Manifestement, ces taux supérieurs à 80 %, appliqués pendant un demi-siècle, ne semblent pas avoir conduit à la destruction du capitalisme étatsunien, bien au contraire.

Graphique 0.7

Le taux supérieur de l'impôt sur le revenu, 1900-2020



Lecture : le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu (applicable aux revenus les plus élevés) était en moyenne de 23 % aux États-Unis de 1900 à 1932, de 81 % entre 1932 et 1980, et de 39 % entre 1980 et 2018. Sur ces mêmes périodes, le taux supérieur a été de 30 %, 89 % et 46 % au Royaume-Uni, de 18 %, 58 % et 50 % en Allemagne, et de 23 %, 60 % et 57 % en France. La progressivité fiscale a été maximale au milieu du siècle, particulièrement aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.

Nous verrons que cette forte progressivité fiscale a largement contribué à réduire les inégalités au ^{xx}e siècle, et nous analyserons de façon détaillée la façon dont elle a été remise en cause dans les années 1980, en particulier aux États-Unis et au Royaume-Uni, et les leçons qu'il est possible de tirer de ces différentes expériences historiques et trajectoires nationales. Pour les républicains étatsuniens menés par Ronald Reagan, comme pour les conservateurs britanniques dirigés par Margaret Thatcher, arrivés tous deux au pouvoir à la suite des élections de 1979-1980, l'abaissement spectaculaire

taux effectifs d'imposition réellement acquittés par les plus hauts revenus ont connu des fluctuations d'une ampleur comparable. Voir en particulier chapitre 10, graphique 10.13, p. 531.

de la progressivité fiscale constitua la mesure la plus emblématique de ce qui fut alors appelé la « révolution conservatrice ». Ce tournant politico-idéologique des années 1980 eut un impact considérable sur l'évolution de la progressivité fiscale et des inégalités non seulement dans ces deux pays, mais également au niveau mondial, d'autant plus que ce tournant ne fut jamais véritablement remis en cause par les gouvernements et mouvements politiques qui se sont succédé depuis lors dans ces deux pays. Aux États-Unis, le taux supérieur de l'impôt fédéral sur le revenu a fluctué autour de 30 %-40 % depuis la fin des années 1980 ; au Royaume-Uni, le taux supérieur a oscillé aux environs de 40 %-45 %, avec peut-être une légère tendance à la hausse depuis la crise de 2008. Dans les deux cas, les niveaux observés sur la période 1980-2018 se situent *grosso modo* deux fois plus bas que ceux appliqués pendant les années 1932-1980, c'est-à-dire autour de 40 % et non plus autour de 80 % (voir graphique 0.7).

Aux yeux des promoteurs et des défenseurs de ce tournant, l'abaissement spectaculaire de la progressivité fiscale se justifiait par l'idée selon laquelle les taux supérieurs d'imposition avaient atteint des niveaux démesurés dans les deux pays entre 1950 et 1980. Selon certains discours, ils auraient même ramolli les entrepreneurs anglo-saxons, contribuant ainsi au rattrapage par les pays d'Europe continentale et par le Japon (thème fortement présent dans les campagnes électorales étatsuniennes et britanniques des années 1970-1980). Avec le recul dont nous disposons aujourd'hui, plus de trois décennies plus tard, il me semble que cette thèse résiste très mal à l'épreuve des faits, et que l'ensemble de la question mérite d'être réexaminée. Le rattrapage des années 1950-1980 peut s'expliquer par bien d'autres facteurs, à commencer par le fait que l'Allemagne, la France, la Suède ou le Japon avaient un fort retard de croissance en 1950 vis-à-vis des pays anglo-saxons (et notamment des États-Unis), si bien qu'il était quasiment inévitable qu'ils croissent plus vite au cours des décennies suivantes. La forte croissance de ces pays peut également avoir été favorisée par un certain nombre de facteurs institutionnels, en particulier par les politiques éducatives et sociales relativement ambitieuses et égalitaires qu'ils ont mises en place après la Seconde Guerre mondiale, et qui ont permis un rattrapage éducatif particulièrement rapide vis-à-vis des États-Unis, et un net dépassement du Royaume-Uni, qui accusait un retard historique de plus en plus important en termes de formation depuis la fin du XIX^e siècle, auquel le pays n'a jamais véritablement fait face autant qu'il aurait pu. Par ailleurs, il faut insister sur le fait que la croissance de la productivité aux États-Unis et au Royaume-Uni a été en réalité sensiblement